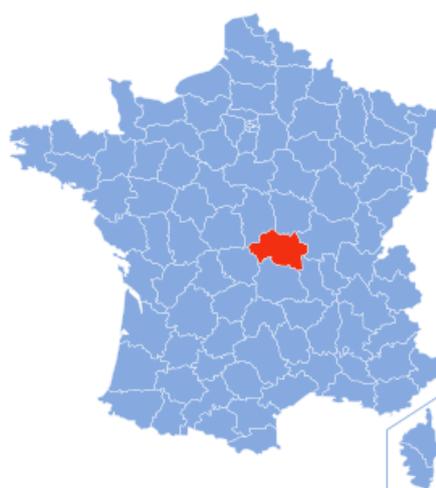


Edition 2025

Bilan Départemental 2024 des Entreprises

Allier (03)



Éditorial Bilan Départemental 2024 des Entreprises

En 2024, l'économie française a subi une dégradation marquée. Les entreprises, déjà affaiblies par des crises récentes, ont été confrontées à une instabilité politique et réglementaire accrue, entraînant un nombre record de défaillances et mettant en lumière des fragilités persistantes.

Tous les secteurs, sans exception, ont été touchés par cette vague de difficultés. L'arrêt des aides d'urgence en 2023, combiné à l'augmentation des coûts – notamment ceux des matières premières – a porté un coup fatal à de nombreuses entreprises. Après une baisse notable des radiations d'entreprises en 2023 (-17,9 %), la tendance s'est inversée en 2024 avec une hausse de 9 %, totalisant 310 066 radiations sur l'année. Cette montée en flèche a été particulièrement marquée au dernier trimestre, période où les incertitudes politiques et économiques ont atteint leur paroxysme, contraignant les entreprises les plus vulnérables à cesser leurs activités, et nombre d'autres à freiner leurs investissements et geler leurs embauches.

Cette situation est illustrée par un record historique de 59 352 ouvertures de procédures collectives. Certains secteurs se sont retrouvés au cœur de la tempête : l'immobilier, qui subit une augmentation dramatique des défaillances (+36,4 %), ainsi que les secteurs du transport et de l'entreposage (+28,3 %) et de la construction (+24,5 %). L'envolée des coûts des matériaux de construction et la flambée des taux d'intérêt, décourageant les investissements immobiliers, ont exacerbé cette situation.

Face à ce sombre tableau, les entreprises se trouvent à la croisée des chemins. Contributrices majeures au redressement des finances publiques, elles redoutent l'impact d'une augmentation des prélèvements obligatoires. Pourtant, des signaux porteurs d'espoir émergent.

Un chiffre incarne cette résilience : 588 802 immatriculations ont été enregistrées en 2024, soit une hausse de 8,6 % par rapport à l'année précédente. Toutes les régions métropolitaines ont bénéficié de cette dynamique positive, avec une performance notable en Île-de-France (+13,8 %), qui concentre désormais plus de 30 % des immatriculations. Cette capacité à innover et à entreprendre dans des contextes difficiles témoigne de la vitalité du tissu entrepreneurial français.

Cependant, les disparités demeurent. Les territoires insulaires, tels que la Guadeloupe, Mayotte et la Martinique, s'inscrivent à contre-courant de cette dynamique avec une baisse des créations d'entreprises et une explosion des radiations, dépassant même les 100 % en Guadeloupe.

Ainsi, l'année 2024, bien que marquée par des défis économiques sans précédent, révèle également un formidable potentiel de régénération. La capacité d'adaptation des entreprises françaises, même dans l'adversité, est un message d'espoir. Cette résilience doit être soutenue pour transformer cet élan en une croissance à long terme. La France a su résister. Il est maintenant temps de construire pour l'avenir. Les greffiers des tribunaux de commerce répartis sur l'ensemble du territoire français et ultramarin répondront présents.

Victor Geneste, Président du Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce

L'Observatoire statistique a été créé avec le soutien de la Banque des Territoires groupe Caisse des Dépôts

1. LES IMMATRICULATIONS	5
1.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2024	6
La répartition selon le secteur d'activité	6
Le département vs la région et la France	7
Évolution 2023 vs 2024 des immatriculations par secteur d'activité	8
Le top 15 des activités les plus représentées	9
Évolution 2023 vs 2024 du top 15 des activités les plus représentées	10
2. LES RADIATIONS	11
2.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2024	12
La répartition selon le secteur d'activité	12
Le département vs la région et la France	13
Évolution 2023 vs 2024 des radiations par secteur d'activité	14
Le top 15 des activités les plus représentées	15
Évolution 2023 vs 2024 du top 15 des activités les plus représentées	16
La répartition selon le motif	17
La répartition par la durée de vie des entreprises	18
3. LES IMPAYÉS	19
3.1. LES ORDONNANCES PORTANT INJONCTION DE PAYER	20
La répartition des ordonnances par secteur d'activité	20
La répartition des ordonnances par tranche d'effectif d'entreprise	21
La répartition des ordonnances par statut juridique d'entreprise	22
L'acceptation vs le rejet des injonctions de payer	23
L'âge moyen des entreprises et des dirigeants	24
3.2. LES PRIVILÈGES DE SÉCURITÉ SOCIALE ET DE RÉGIMES COMPLÈMENTAIRES	25
Le nombre et le montant moyen	25
La répartition par secteur d'activité	26
L'âge moyen des entreprises par secteur d'activité	27
La comparaison de l'âge moyen des entreprises entre le département vs région et France	28
3.3. LES PRIVILÈGES DU TRESOR	29
Le nombre et le montant moyen	29
La répartition par secteur d'activité	30
L'âge moyen des entreprises par secteur d'activité	31
La comparaison de l'âge moyen des entreprises entre le département vs région et France	32

4. LA PRÉVENTION DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ	33
4.1. LA PRÉVENTION DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ	34
Le nombre d'entreprises détectées	34
La répartition des entreprises reçues en prévention selon le mode de saisine	35
5. LES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES	36
5.1. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2024	37
La répartition selon le secteur d'activité	37
Le département vs la région et la France	38
Évolution 2023 vs 2024 des procédures collectives par secteur d'activité	39
Le top 15 des activités les plus représentées	40
La répartition par la durée de vie des entreprises	41
6. LE PROFIL DES DIRIGEANTS	42
6.1. LE PROFIL DES DIRIGEANTS DANS LES IMMATRICULATIONS	43
La répartition selon le sexe et l'âge	43
Le top 10 des nationalités les plus représentées	44
6.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS DANS LES RADIATIONS	45
La répartition selon le sexe et l'âge	45
Le top 10 des nationalités les plus représentées	46
6.3. LE PROFIL DES DIRIGEANTS DANS LES OUVERTURES DE PROCÉDURE COLLECTIVE	47
La répartition selon le sexe et l'âge	47
Le top 10 des nationalités les plus représentées	48

LES IMMATRICULATIONS

1.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2024	6
La répartition selon le secteur d'activité	6
Le département vs la région et la France	7
Évolution 2023 vs 2024 des immatriculations par secteur d'activité	8
Le top 15 des activités les plus représentées	9
Évolution 2023 vs 2024 du top 15 des activités les plus représentées	10

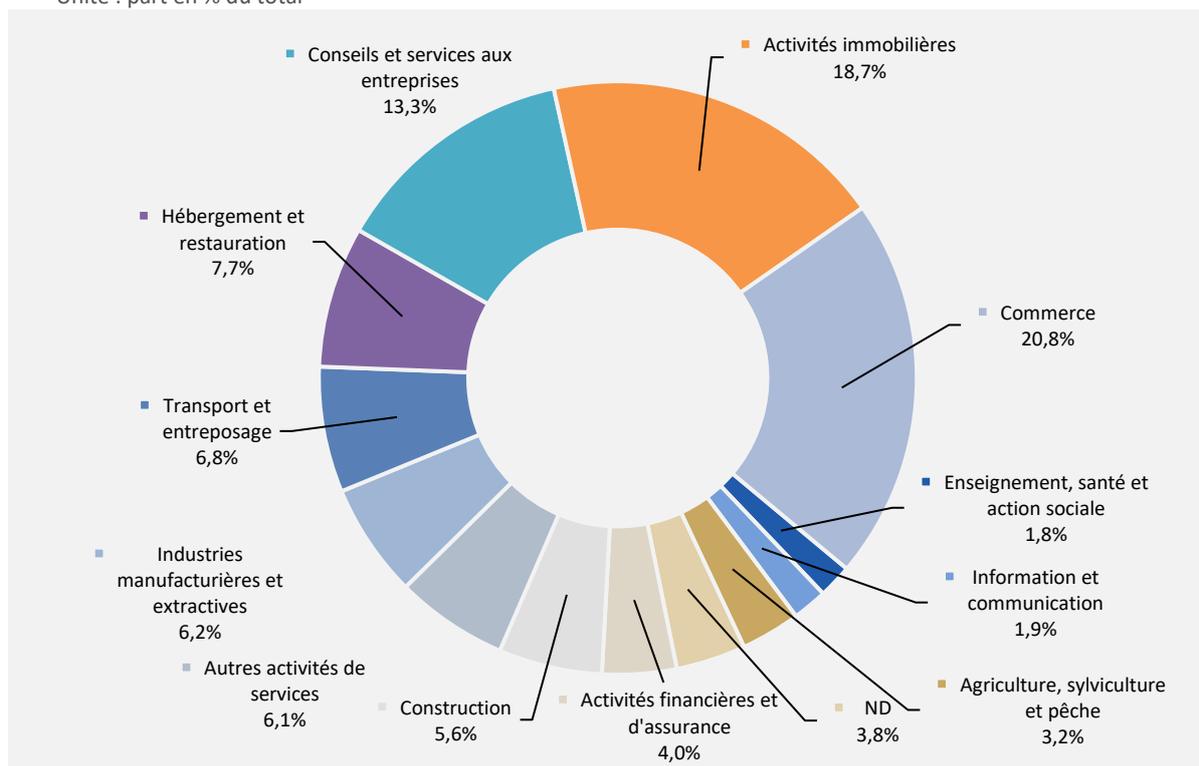
1.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2024

La répartition selon le secteur d'activité

En 2024, 2 015 immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés sont enregistrées dans l'Allier, en hausse de 4,2% par rapport à 2023. Les activités de commerce étaient le premier secteur pour les immatriculations (20,8% du total). Le podium était complété par les secteurs des activités immobilières (18,7%) et des conseils et services aux entreprises (13,3%).

■ Répartition des immatriculations par secteur d'activité dans le département en 2024

Unité : part en % du total



Traitement Xerfi Specific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2024

■ Historique de la répartition des immatriculations par secteur d'activité dans le département

Unité : part en % du total

	2021	2022	2023	2024
Commerce	18,8%	19,2%	19,2%	20,8%
Activités immobilières	20,0%	21,5%	16,9%	18,7%
Conseils et services aux entreprises	10,9%	11,8%	12,6%	13,3%
Hébergement et restauration	6,5%	7,3%	6,8%	7,7%
Transport et entreposage	14,9%	7,9%	7,5%	6,8%
Industries manufacturières et extractives	5,1%	5,0%	7,5%	6,2%
Autres activités de services	4,1%	5,3%	6,2%	6,1%
Construction	6,3%	6,5%	6,9%	5,6%
Activités financières et d'assurance	3,6%	5,2%	4,7%	4,0%
ND	2,5%	3,3%	3,9%	3,8%
Agriculture, sylviculture et pêche	3,3%	3,6%	3,3%	3,2%
Information et communication	1,6%	1,3%	1,9%	1,9%
Enseignement, santé et action sociale	2,3%	2,2%	2,8%	1,8%

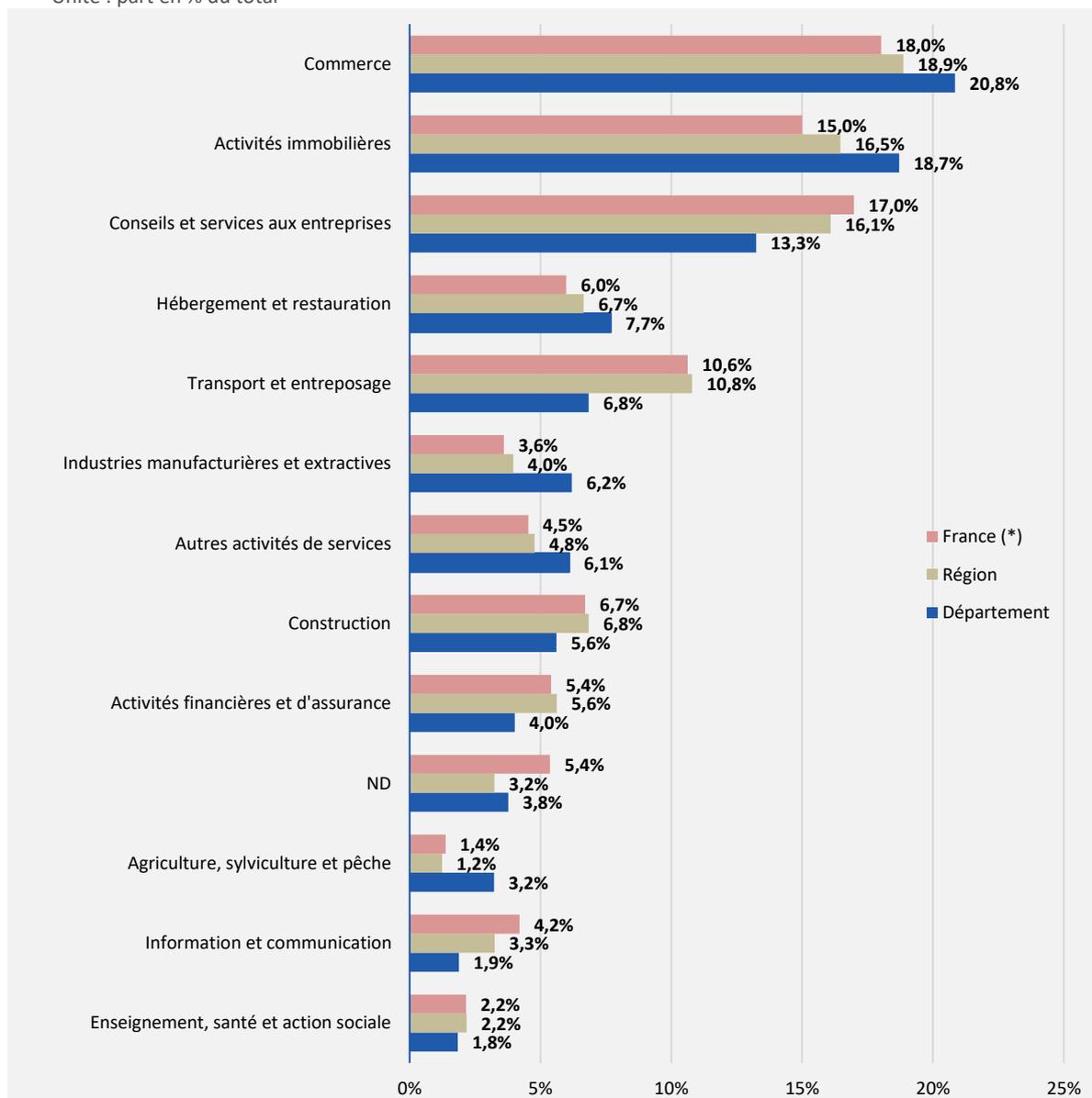
Traitement Xerfi Specific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

1.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2024 Le département vs la région et la France

La répartition des immatriculations par grands secteurs économiques dans l'Allier est peu proche de celle enregistrée au niveau de la région en 2024. Premier segment, le commerce est cependant davantage représenté dans le département (20,8% contre 18,9%), contrairement au secteur de conseils (13,3% contre 16,1%).

■ Comparaison des immatriculations par secteur d'activité entre le département, la région et la France (*) en 2024

Unité : part en % du total



(*) France hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Specific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2024

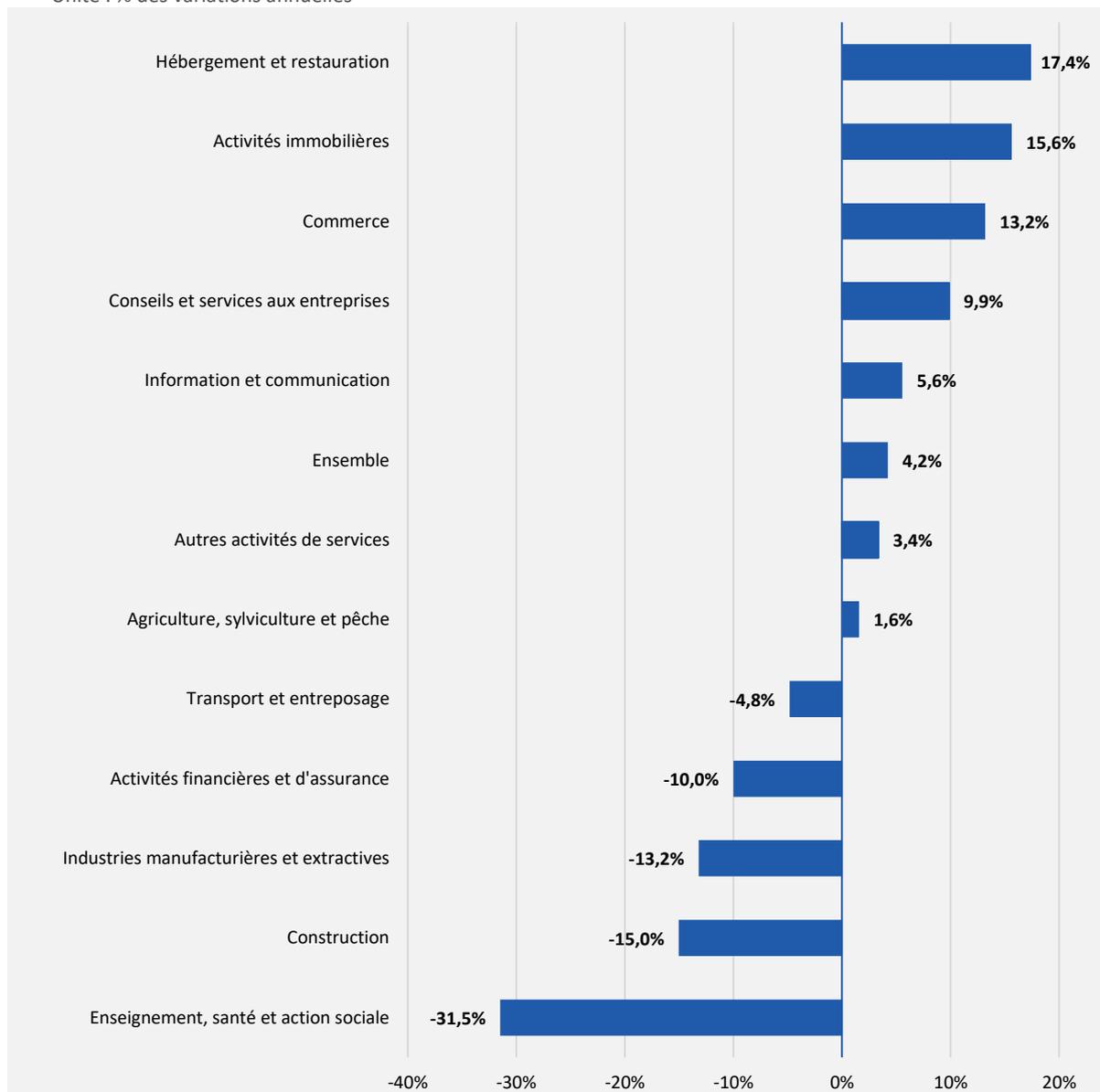
1.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2024

Évolution 2023 vs 2024 des immatriculations par secteur d'activité

Entre 2023 et 2024, 5 secteurs d'activité du département de l'Allier ont enregistré une diminution de leurs immatriculations. La baisse la plus importante concerne l'enseignement, santé et action sociale (-31,5% sur un an) devant la construction (-15,0%). À l'inverse, la palme de la croissance revenait aux activités d'hébergement-restauration (+17,4%), devant les activités immobilières (+15,6%) et le commerce (+13,2%). Sur l'année, les immatriculations du département ont progressé de 4,2%, soit un niveau inférieur par rapport à l'évolution nationale (8,6%, DROM inclus).

■ Évolution des immatriculations par secteur d'activité entre 2023 et 2024

Unité : % des variations annuelles



Traitement Xerfi Specific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2024

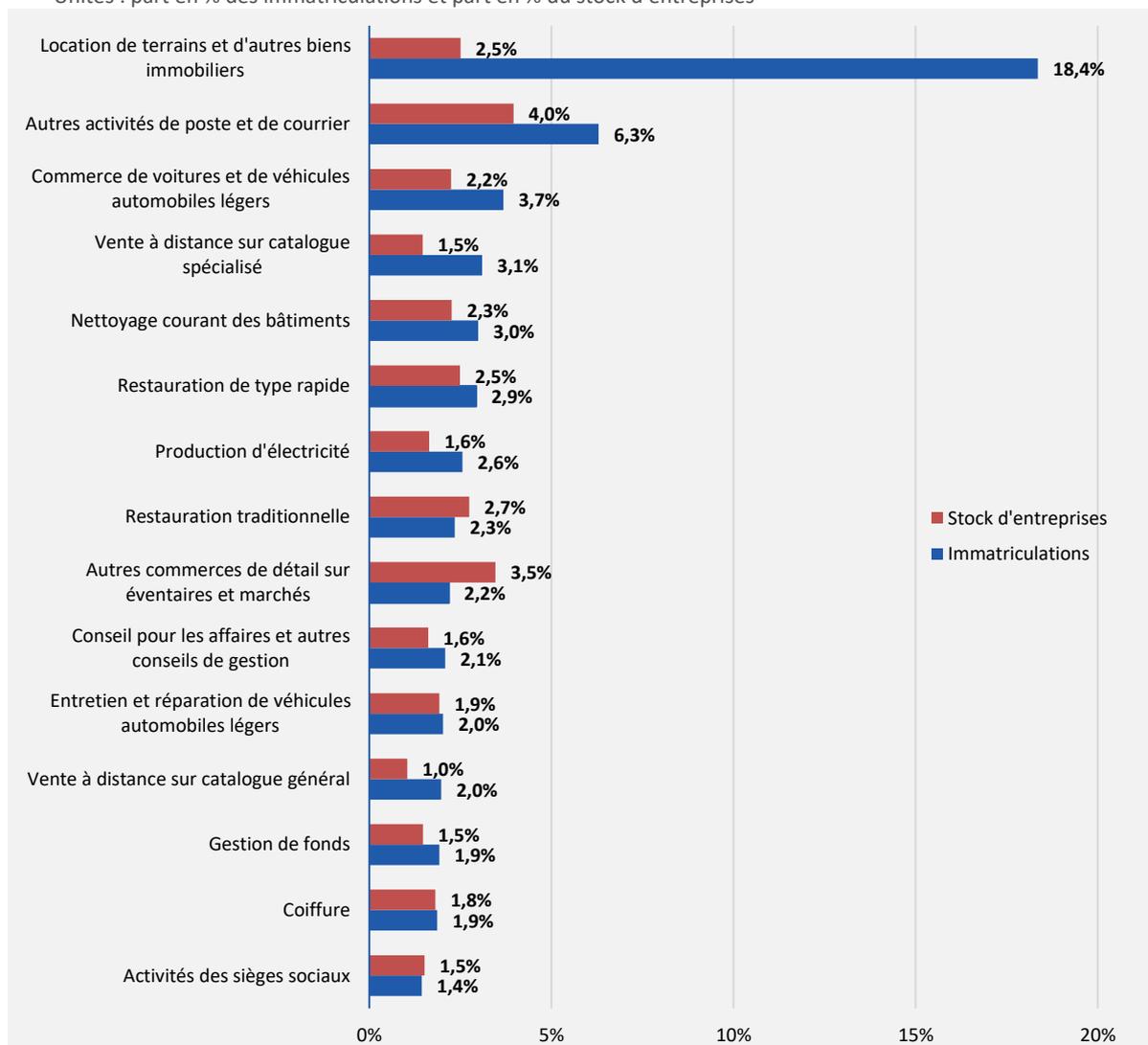
1.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2024

Le top 15 des activités les plus représentées

La location de terrains et d'autres biens immobiliers était le principal segment représenté au sein des immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2024 dans l'Allier (18,4% du total hors Agriculture, sylviculture et pêche). En revanche, ce segment représente une faible part du stock d'entreprises départemental (2,5% du total). En seconde position, les autres activités de poste et de courrier représentaient 6,3% des immatriculations pour 4,0% du stock d'entreprises. Enfin, le commerce de voitures et de véhicules automobiles légers occupaient la troisième position avec 3,7% des immatriculations du département (2,2% du stock d'entreprises).

■ Top 15 des activités les plus représentées dans les immatriculations du département comparées au stock d'entreprises en 2024 - Hors Agriculture, sylviculture et pêche

Unités : part en % des immatriculations et part en % du stock d'entreprises



Traitement Xerfi Specific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2024) et Insee (données 2022)

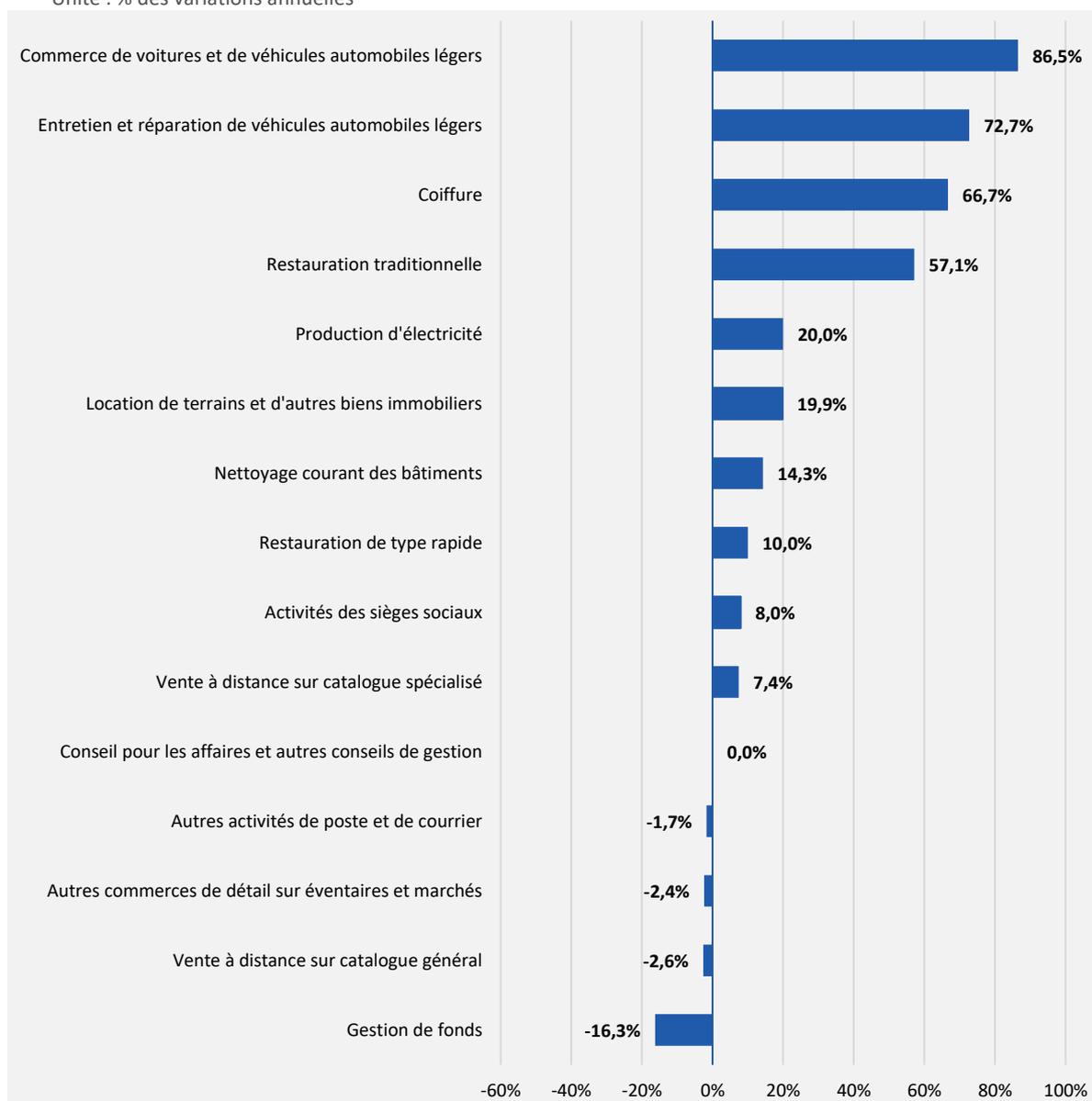
1.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2024

Évolution 2023 vs 2024 du top 15 des activités les plus représentées

Sur les 15 activités les plus représentées dans les immatriculations de l'Allier en 2024, 4 affichaient une baisse de leurs immatriculations au cours du dernier exercice. Le recul le plus important était à mettre au compte des activités de gestion de fonds (-16,3%). *A contrario*, la progression la plus importante était à mettre au crédit du commerce de voitures et de véhicules automobiles légers (+86,5%).

■ Évolution du top 15 des activités les plus représentées dans les immatriculations entre 2023 et 2024 - Hors Agriculture, sylviculture et pêche

Unité : % des variations annuelles



Traitement Xerfi Specific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce

LES RADIATIONS

2.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2024	12
La répartition selon le secteur d'activité	12
Le département vs la région et la France	13
Évolution 2023 vs 2024 des radiations par secteur d'activité	14
Le top 15 des activités les plus représentées	15
Évolution 2023 vs 2024 du top 15 des activités les plus représentées	16
La répartition selon le motif	17
La répartition par la durée de vie des entreprises	18

NB : Ce bilan inclus, sans distinction, toutes les radiations, quel que soit leur type (radiations volontaires, radiations à la suite d'une procédure collective et radiations

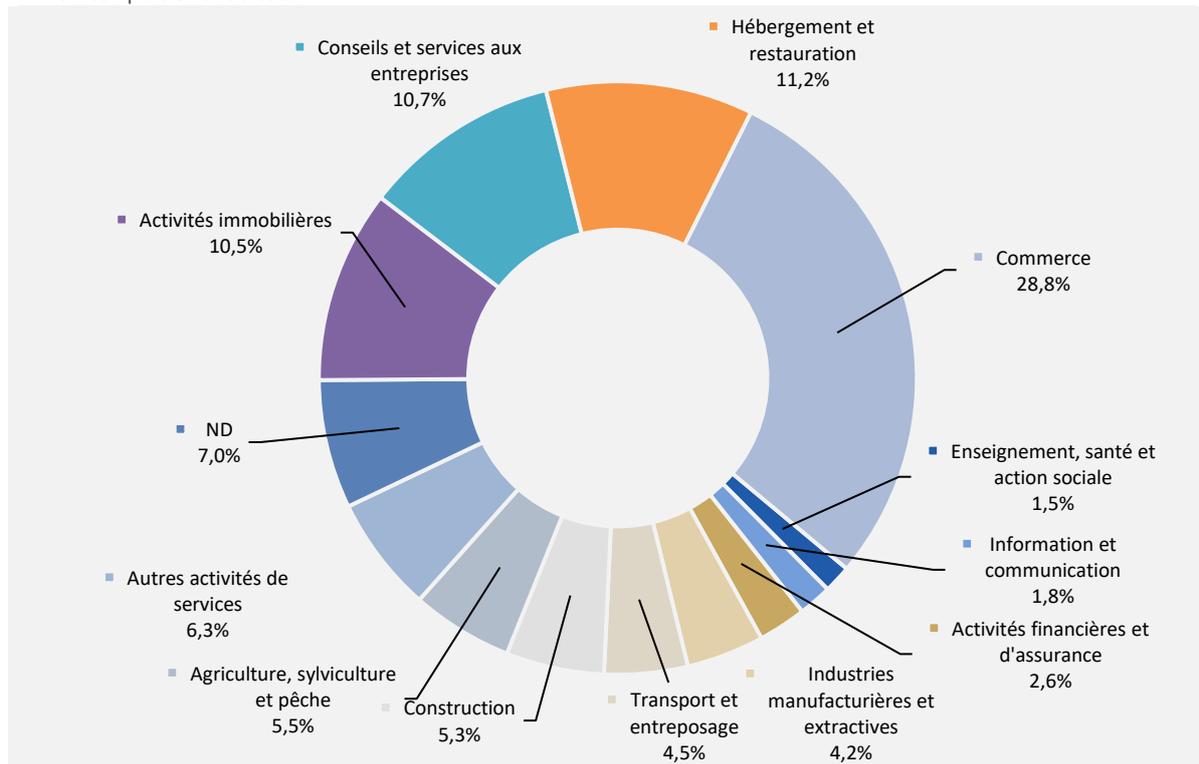
2.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2024

La répartition selon le secteur d'activité

En 2024, 998 radiations ont été enregistrées dans l'Allier, soit une baisse de 4,5% en un an. Le commerce était le principal secteur avec 28,8% du total, suivi par l'hébergement-restauration (11,2%). Les activités de conseil arrivaient en 3^{ème} position, avec 10,7% des radiations enregistrées sur l'année.

■ Répartition des radiations par secteur d'activité dans le département en 2024

Unité : part en % du total



Traitement Xerfi Specific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2024

■ Historique de la répartition des radiations par secteur d'activité dans le département

Unité : part en % du total

	2021	2022	2023	2024
Commerce	31,7%	28,1%	30,8%	28,8%
Hébergement et restauration	12,3%	14,5%	12,4%	11,2%
Conseils et services aux entreprises	9,7%	8,2%	8,4%	10,7%
Activités immobilières	9,5%	12,2%	11,6%	10,5%
ND	1,9%	1,7%	1,6%	7,0%
Autres activités de services	5,7%	5,6%	4,4%	6,3%
Agriculture, sylviculture et pêche	6,1%	5,7%	4,4%	5,5%
Construction	6,2%	6,6%	7,4%	5,3%
Transport et entreposage	5,7%	7,2%	6,8%	4,5%
Industries manufacturières et extractives	6,0%	5,3%	5,5%	4,2%
Activités financières et d'assurance	2,5%	1,9%	3,4%	2,6%
Information et communication	1,6%	1,1%	1,1%	1,8%
Enseignement, santé et action sociale	0,9%	1,7%	2,1%	1,5%

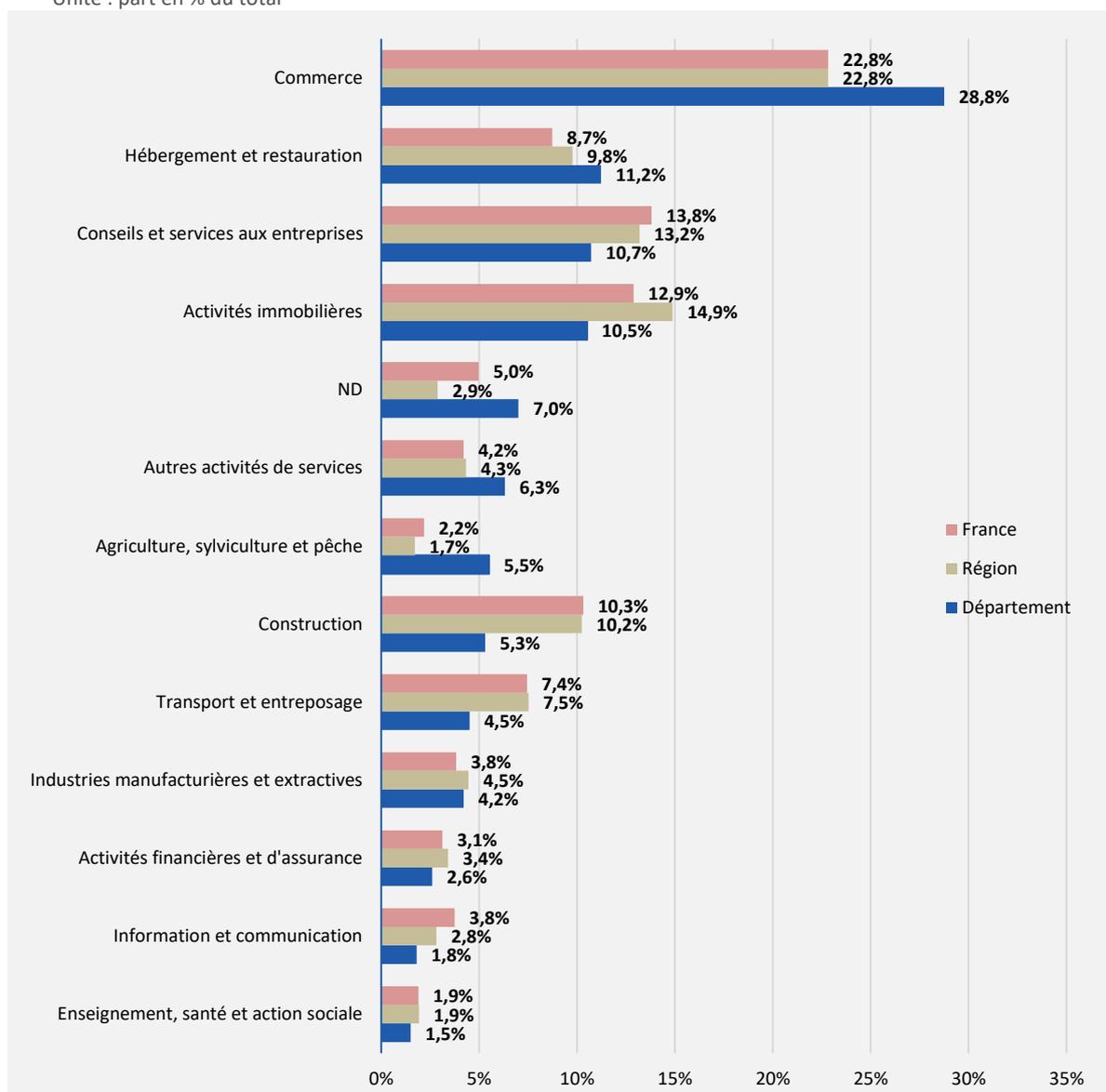
Traitement Xerfi Specific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

2.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2024 Le département vs la région et la France

Au niveau départemental, le commerce, l'hébergement-restauration et le conseil aux entreprises étaient les trois principaux secteurs représentés dans les radiations en 2024, cumulant 50,7% du total. À l'échelle de la région, le commerce a gardé sa première place devant les activités immobilières et de conseils.

■ Comparaison des radiations par secteur d'activité entre le département, la région et la France (*) en 2024

Unité : part en % du total



(*) France hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Specific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2024

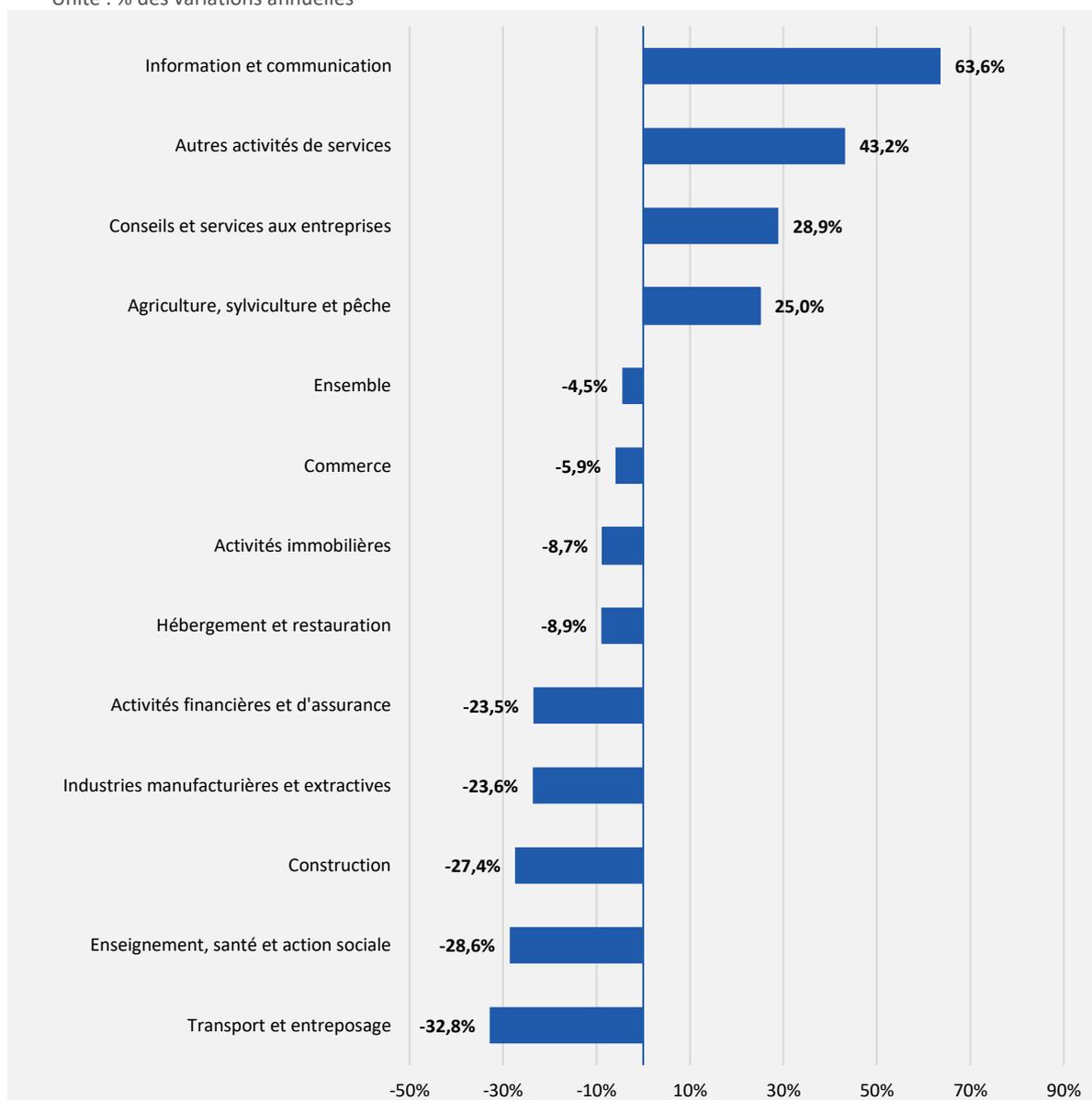
2.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2024

Évolution 2023 vs 2024 des radiations par secteur d'activité

Entre 2023 et 2024, l'ensemble des radiations du département a reculé de 4,5%, contre une hausse de 9,0% au niveau national (DROM inclus). 4 secteurs affichaient une augmentation de leurs radiations dans le département de l'Allier en 2024. L'information et communication enregistrait l'accélération la plus importante (+63,6%), devant les autres activités de services (+43,2% sur un an).

■ Évolution des radiations par secteur d'activité entre 2023 et 2024

Unité : % des variations annuelles



Traitement Xerfi Specific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2024

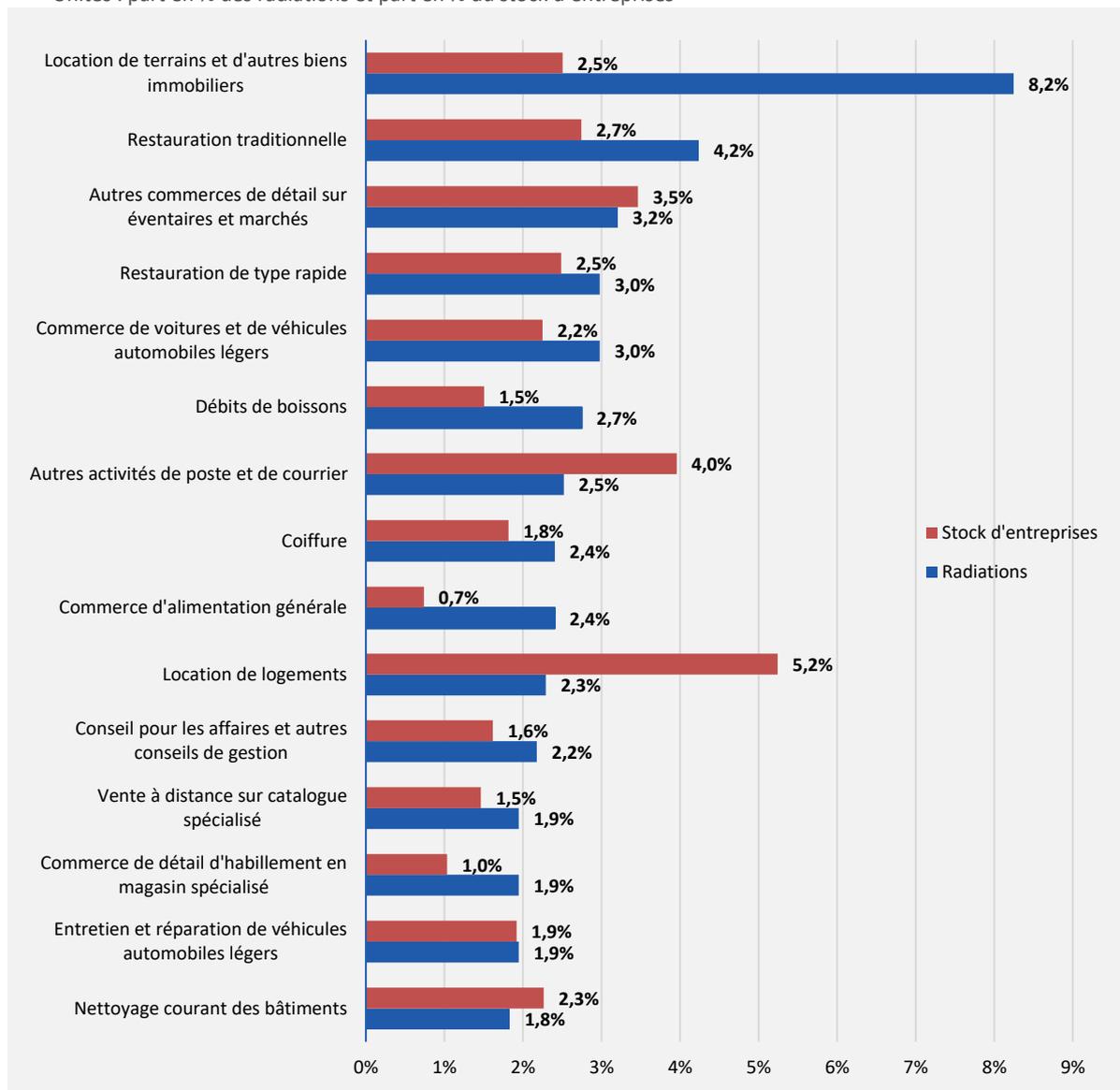
2.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2024

Le top 15 des activités les plus représentées

Dans l'Allier, la location de terrains et autres biens immobiliers, la restauration traditionnelle ainsi que les autres commerces de détail sur éventaires et marchés étaient les activités les plus représentées dans les radiations en 2024. À elles trois, elles représentaient 15,6% des radiations du département mais 8,7% du stock d'entreprises.

■ Top 15 des activités les plus représentées dans les radiations du département comparées au stock d'entreprises en 2024 - Hors Agriculture, sylviculture et pêche

Unités : part en % des radiations et part en % du stock d'entreprises



Traitement Xerfi Specific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce, données 2024

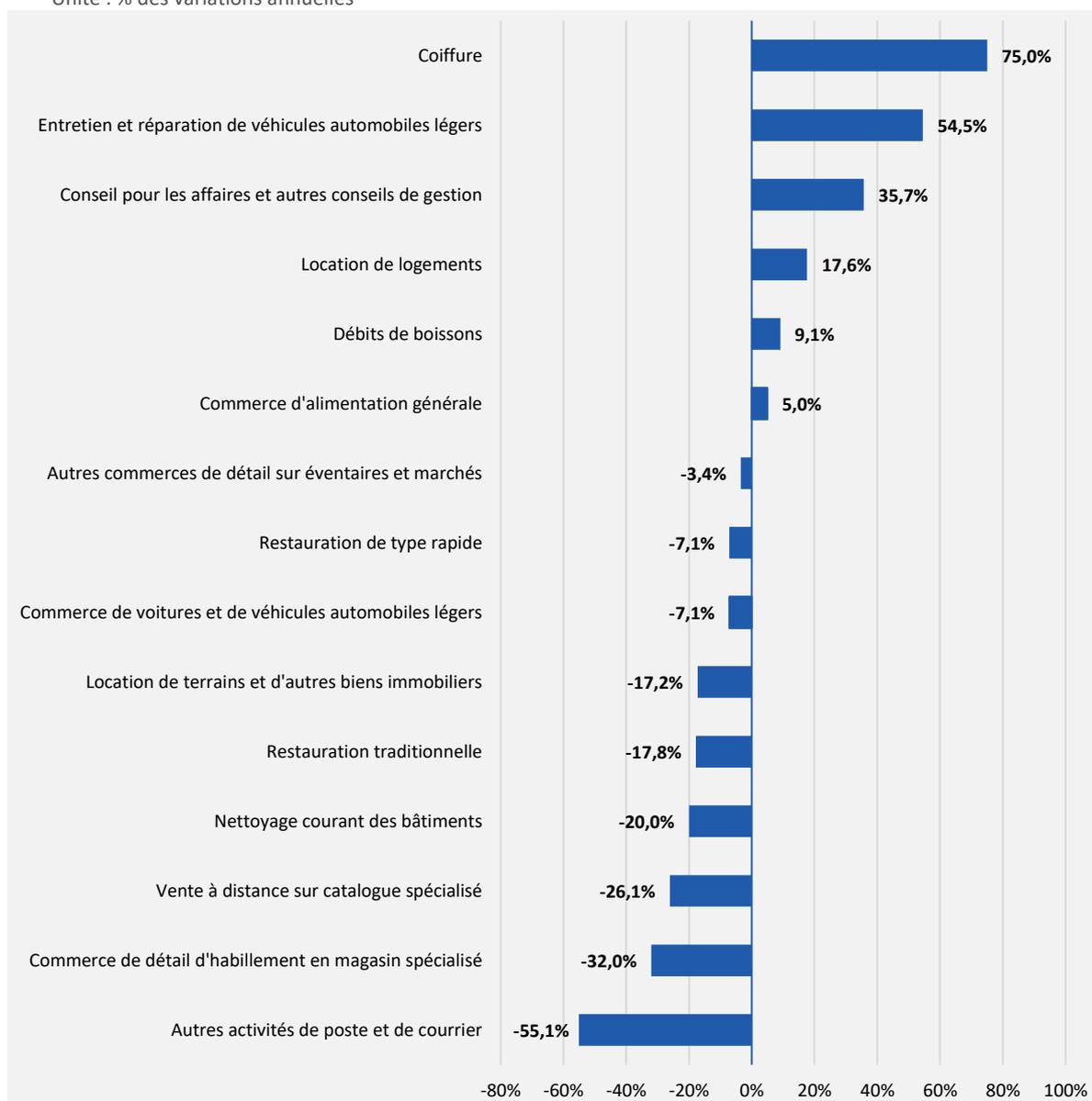
2.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2024

Évolution 2023 vs 2024 du top 15 des activités les plus représentées

Sur les 15 activités les plus représentées dans les radiations de l'Allier en 2024, 6 enregistraient une hausse de leurs radiations. L'augmentation la plus importante concernait la coiffure (+75,0% sur un an), devant l'entretien et réparation de véhicules automobiles légers (+54,5%). Les autres activités de poste et de courrier enregistrent une baisse significative (-55,1%).

■ Évolution du top 15 des activités les plus représentées dans les radiations entre 2023 et 2024 - Hors Agriculture, sylviculture et pêche

Unité : % des variations annuelles



Traitement Xerfi Specific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce, données 2024

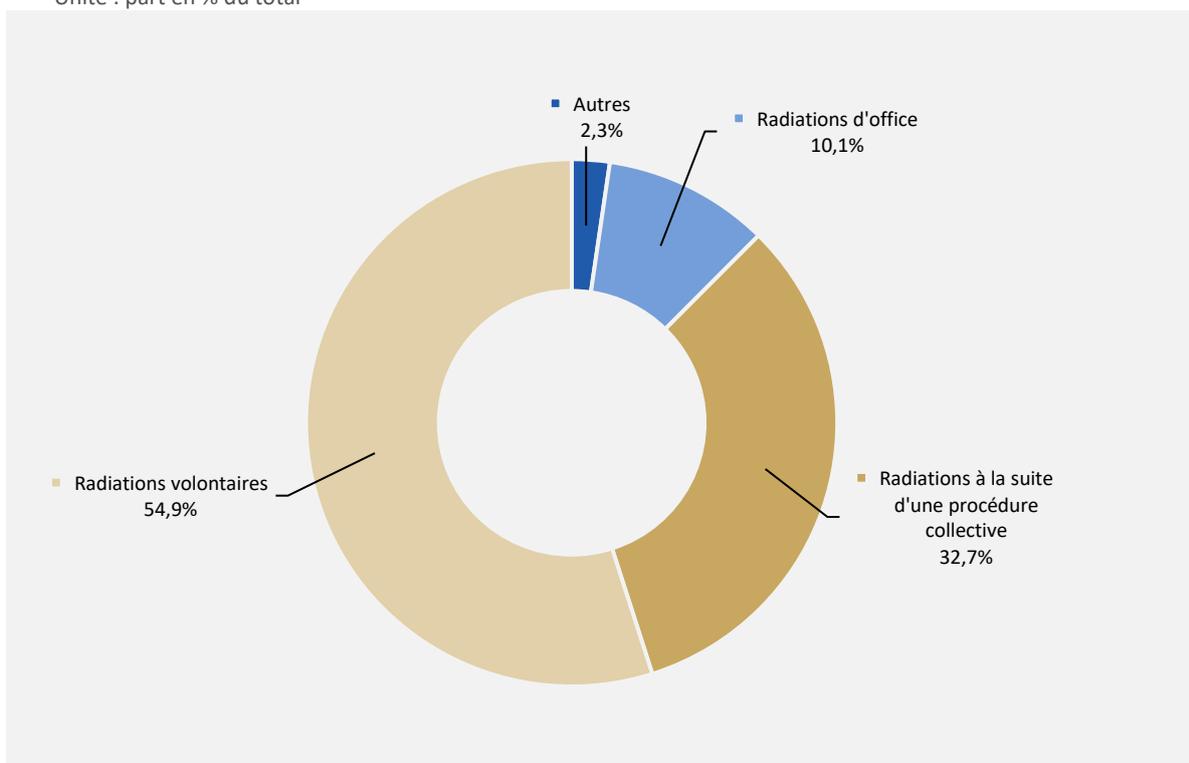
2.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2024

La répartition selon le motif

Sur l'ensemble de l'année 2024, les radiations volontaires ont été majoritaires comme principal motif de radiation dans le département, représentant 54,9% du total. Venaient ensuite la radiation à la suite d'une procédure collective (32,7%) et la radiation d'office (10,1%).

■ Répartition des radiations selon le motif

Unité : part en % du total



Traitement Xerfi Specific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2024

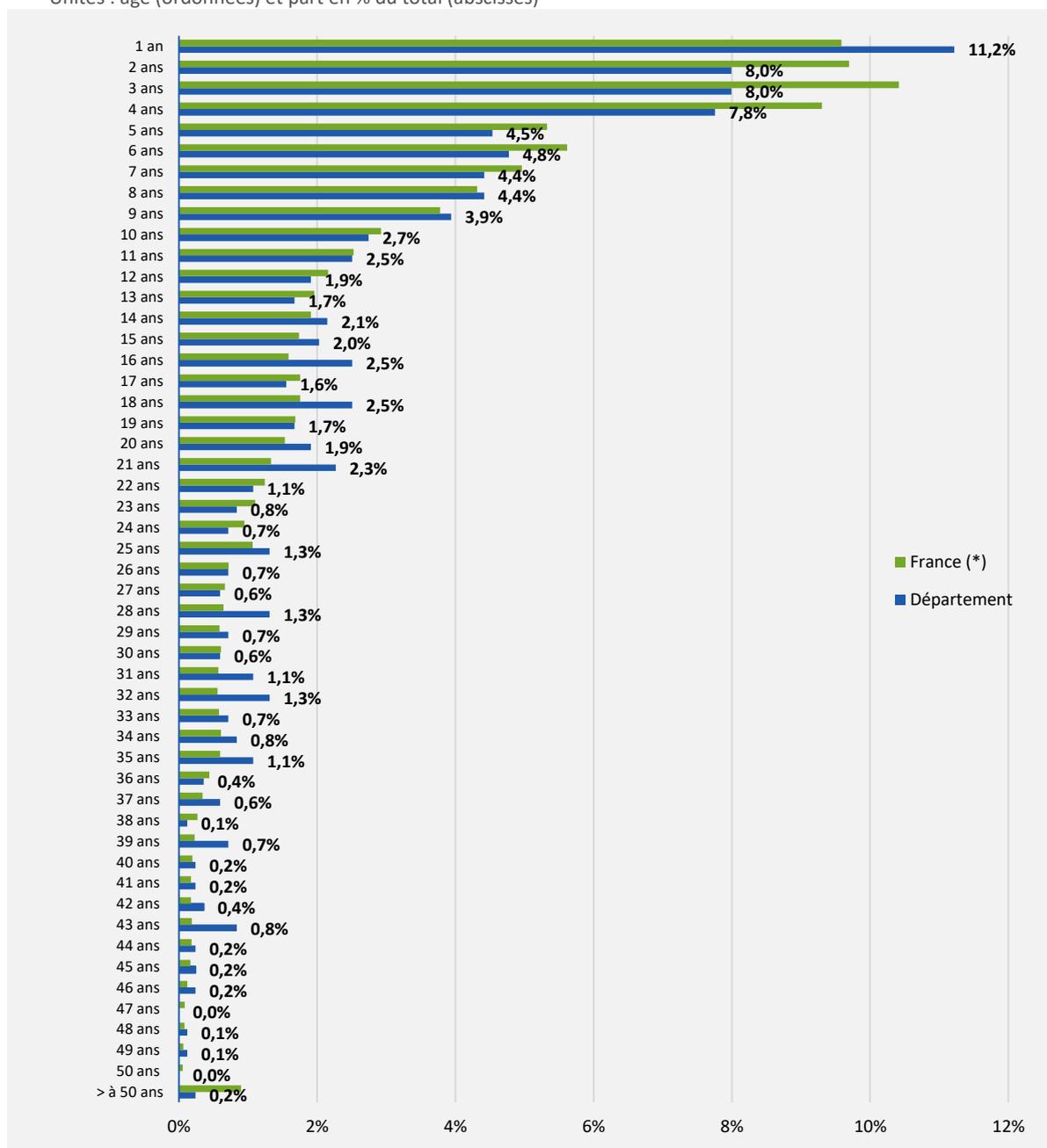
2.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2024

La répartition par la durée de vie des entreprises

En 2024, 35% des radiations enregistrées dans l'Allier concernaient des entreprises ayant moins de 5 ans d'existence. Au niveau national, cette part était supérieure, s'élevant à 39%.

■ Répartition par âge des entreprises soumises à une radiation dans le département et comparaison nationale en 2024 (*) - Hors sociétés civiles

Unités : âge (ordonnées) et part en % du total (abscisses)



(*) France hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Specific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2024

LES IMPAYÉS

3.1. LES ORDONNANCES PORTANT INJONCTION DE PAYER	20
La répartition des ordonnances par secteur d'activité	20
La répartition des ordonnances par tranche d'effectif d'entreprise	21
La répartition des ordonnances par statut juridique d'entreprise	22
L'acceptation vs le rejet des injonctions de payer	23
L'âge moyen des entreprises et des dirigeants	24
3.2. LES PRIVILÈGES DE SÉCURITÉ SOCIALE ET DE RÉGIMÈS COMPLÉMENTAIRES	25
Le nombre et le montant moyen	25
La répartition par secteur d'activité	26
L'âge moyen des entreprises par secteur d'activité	27
La comparaison de l'âge moyen des entreprises entre le département vs région et France	28
3.3. LES PRIVILÈGES DU TRESOR	29
Le nombre et le montant moyen	29
La répartition par secteur d'activité	30
L'âge moyen des entreprises par secteur d'activité	31
La comparaison de l'âge moyen des entreprises entre le département vs région et France	32

3.1. LES ORDONNANCES PORTANT INJONCTION DE PAYER

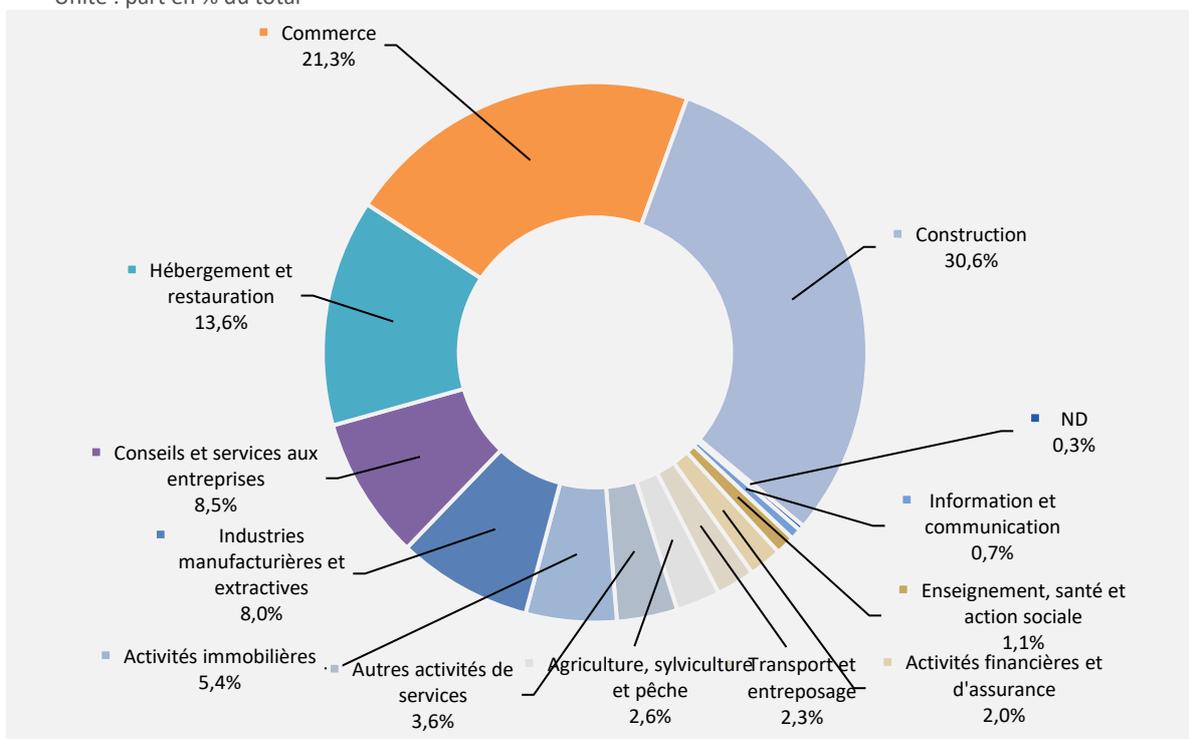
La répartition des ordonnances par secteur d'activité

L'ordonnance portant injonction de payer est une mesure de recouvrement rapide et simplifiée d'une créance. La demande est formée par requête auprès du tribunal de commerce compétent, directement au guichet du greffe ou via la plateforme Tribunal digital. Le président statue dans les plus brefs délais, au rythme du monde économique. L'injonction de payer est un indicateur fort de la santé du tissu entrepreneurial, elle est aussi annonciatrice des premières difficultés économiques d'une entreprise et reste un moyen privilégié du recouvrement des créances.

Dans le département, quasiment le tiers des décisions ordonnant un paiement a été réalisé dans le secteur de la construction en 2024. Le commerce ainsi que l'hébergement et la restauration complétaient le podium, avec respectivement 21,3% et 13,6% du total des injonctions de payer rendues au niveau départemental.

■ Répartition des ordonnances par secteur d'activité dans le département en 2024

Unité : part en % du total



Traitement Xerfi Specific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2024

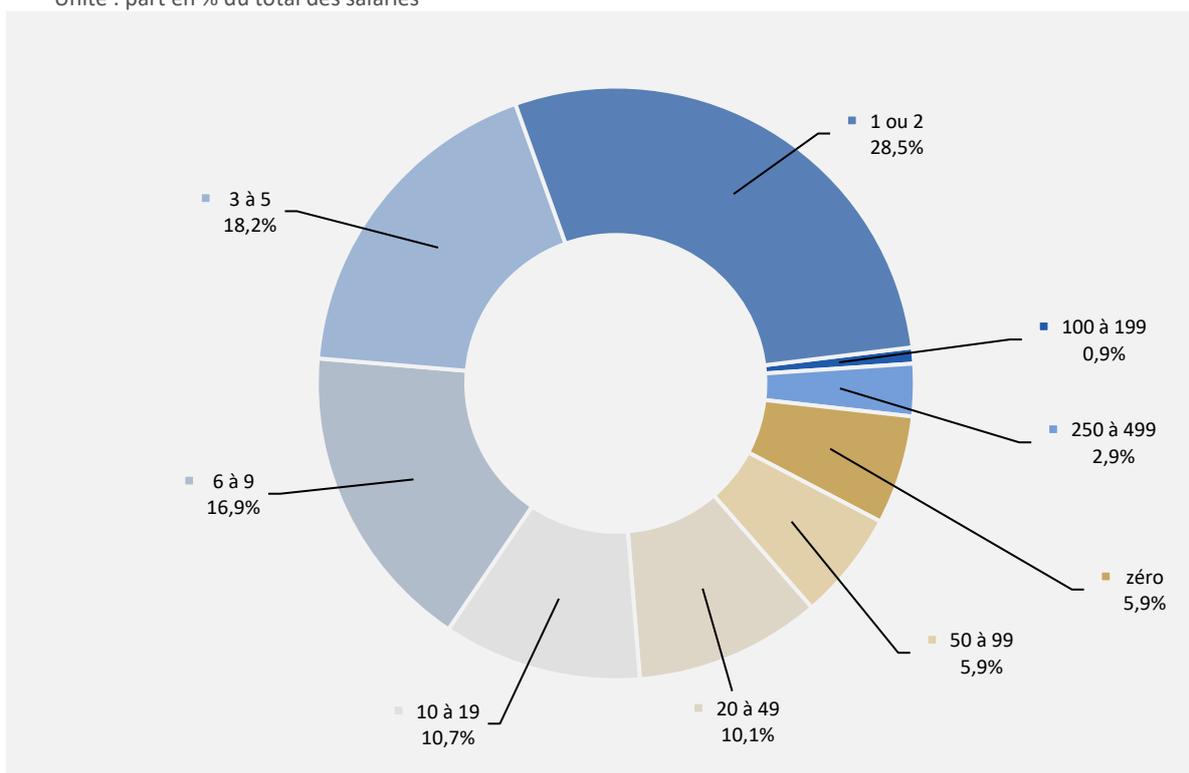
3.1. LES ORDONNANCES PORTANT INJONCTION DE PAYER

La répartition des ordonnances par tranche d'effectif d'entreprise

Sur l'ensemble de l'année 2024, les entreprises employant un ou deux salariés ont représenté 28,5% des injonctions de payer départementales. Aux 2^e et 3^e places se positionnaient les entreprises employant 3 à 5 salariés (18,2%) et celles dont les effectifs étaient compris entre 6 et 9 salariés (16,9%).

■ Répartition des ordonnances par tranche d'effectif dans le département en 2024

Unité : part en % du total des salariés



Traitement Xerfi Specific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2024

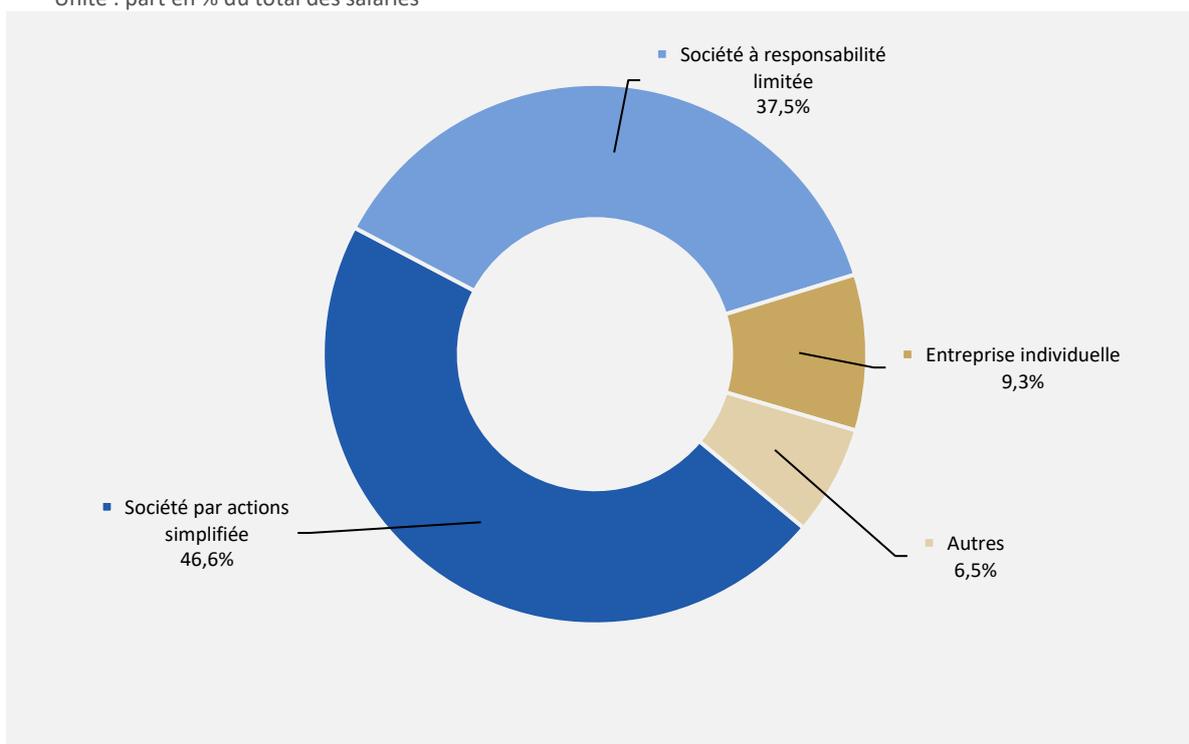
3.1. LES ORDONNANCES PORTANT INJONCTION DE PAYER

La répartition des ordonnances par statut juridique d'entreprise

En 2024, 46,6% des injonctions de payer départementales ont touché des entreprises détenant le statut juridique de société par actions simplifiée. Les sociétés à responsabilité limitée (37,5% du total) et les entreprises individuelles (9,3%) complétaient le podium.

■ Répartition des ordonnances par statut juridique d'entreprise dans le département en 2024

Unité : part en % du total des salariés



Traitement Xerfi Specific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2024

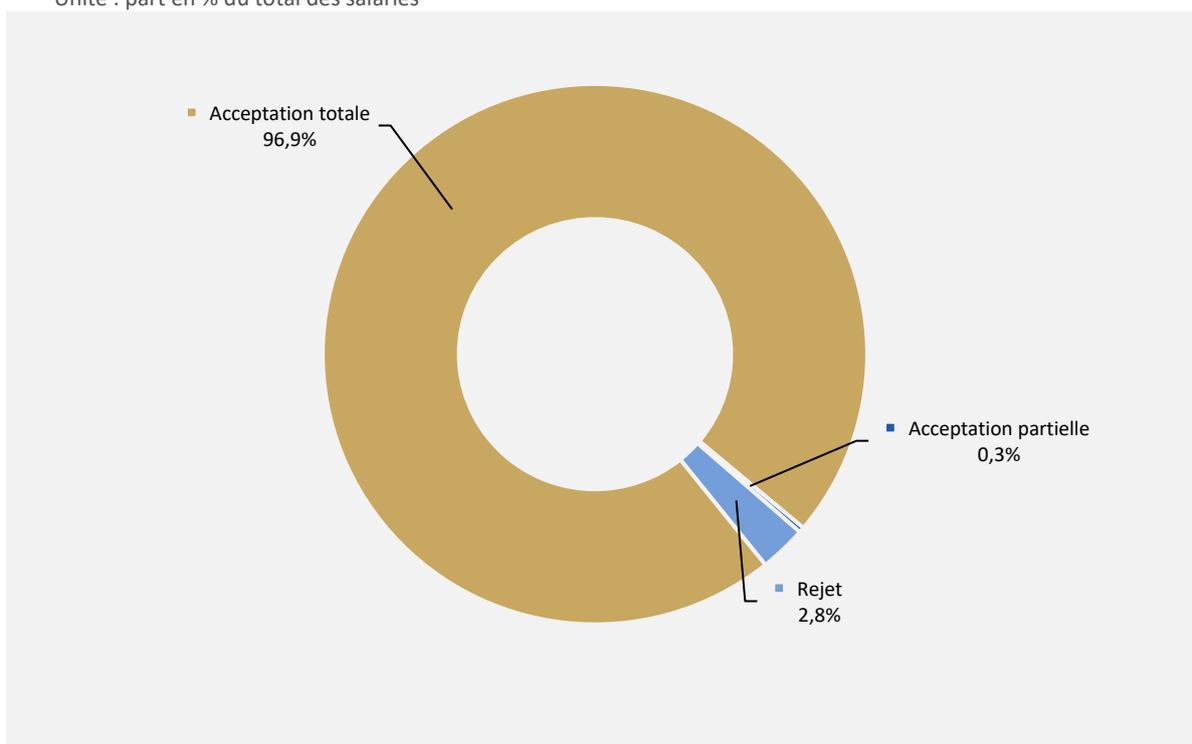
3.1. LES ORDONNANCES PORTANT INJONCTION DE PAYER

L'acceptation vs le rejet des injonctions de payer

Sur l'ensemble de l'année 2024, 96,9% des injonctions de payer qui ont eu lieu dans le département ont été totalement acceptées. Seulement, 2,8% ont été rejetées.

■ Répartition des injonctions de payer acceptées ou rejetées dans le département en 2024

Unité : part en % du total des salariés



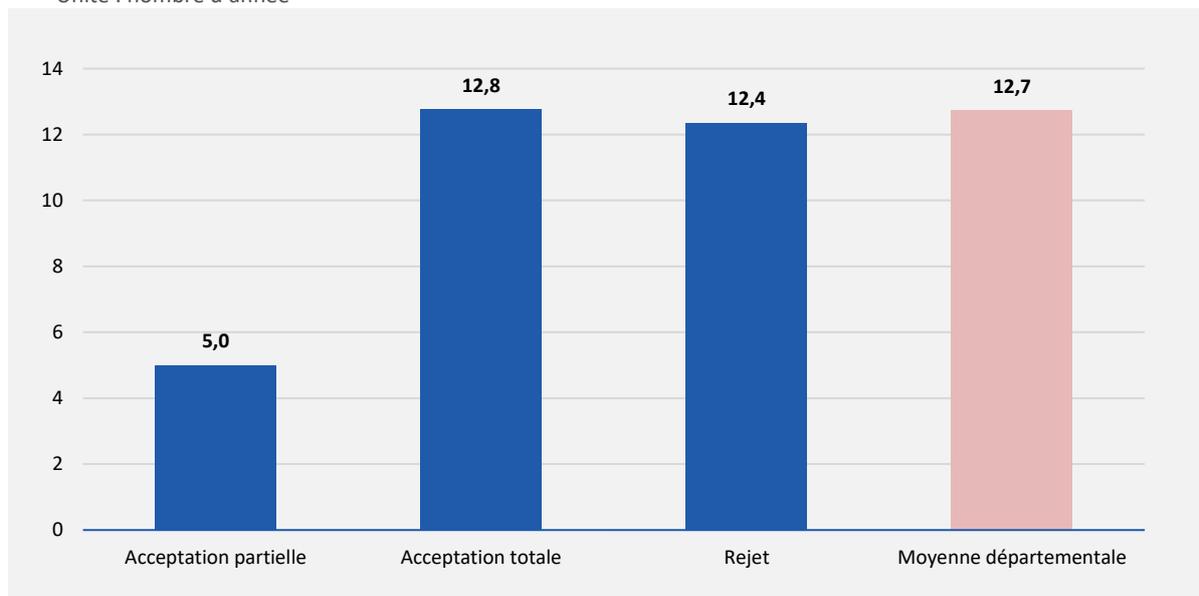
Traitement Xerfi Specific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2024

3.1. LES ORDONNANCES PORTANT INJONCTION DE PAYER L'âge moyen des entreprises et des dirigeants

Dans le département, l'âge moyen des entreprises soumises à injonction de payer était de 12,7 ans en 2024. Dans le même temps, l'âge moyen des dirigeants d'entreprises soumises à injonction s'élevait à 48,9 ans.

■ Âge moyen des entreprises soumises à des injonctions de payer dans le département en 2024

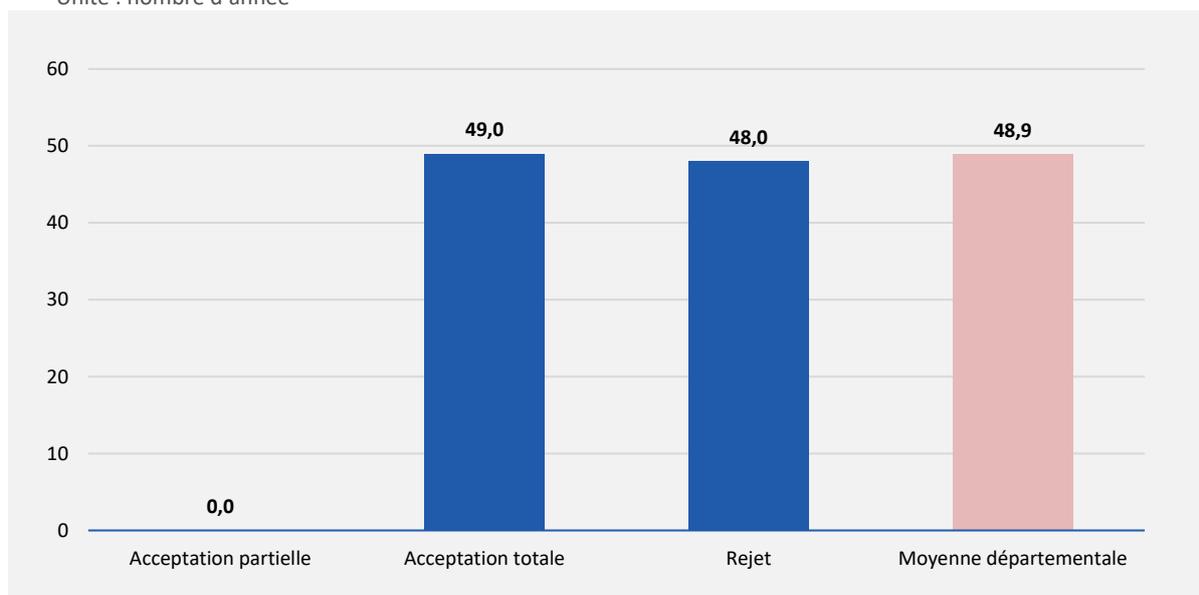
Unité : nombre d'année



Traitement Xerfi Specific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

■ Âge moyen des dirigeants soumis à des injonctions de payer dans le département en 2024

Unité : nombre d'année



Traitement Xerfi Specific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

3.2. LES PRIVILÈGES DE SÉCURITÉ SOCIALE ET DE RÉGIMES COMPLÈMENTAIRES

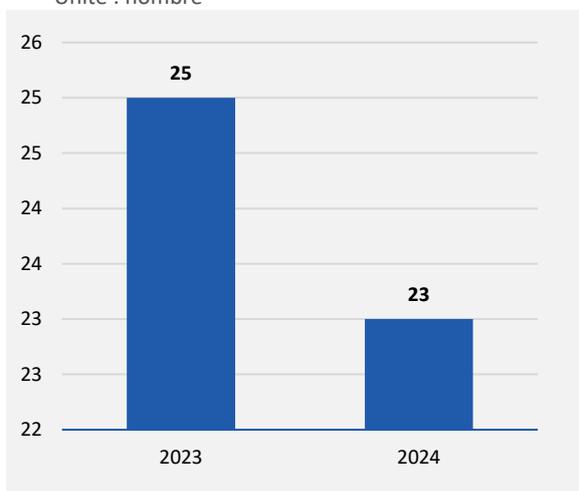
Le nombre et le montant moyen

Les inscriptions des privilèges de la sécurité sociales au registre des suretés mobilières regroupent toutes les créances dues à l'Urssaf et autres institutions de prévoyances dès lors que le montant à recouvrer dépasse, selon les cas, le seuil de 10 000 euros, 15 000 euros ou 20 000 euros. La hausse du nombre d'inscription s'explique par la reprise des campagnes de recouvrement post pandémie mais repose aussi sur les mêmes causes économiques constatées au titre des procédures collectives. Plus la créance est modique plus la difficulté de l'entreprise est avérée.

En 2024, le nombre de privilèges de Sécurité sociale et de régimes complémentaires s'est établi à 23 unités, en baisse de 8,0% sur un an. Dans le même temps, le montant moyen s'est replié de 54,3%, pour se porter à 20 900 euros.

■ Privilèges de Sécurité sociale et de régimes complémentaires

Unité : nombre



Traitement Xerfi Specific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

■ Montant moyen des privilèges de Sécurité sociale et de régimes complémentaires

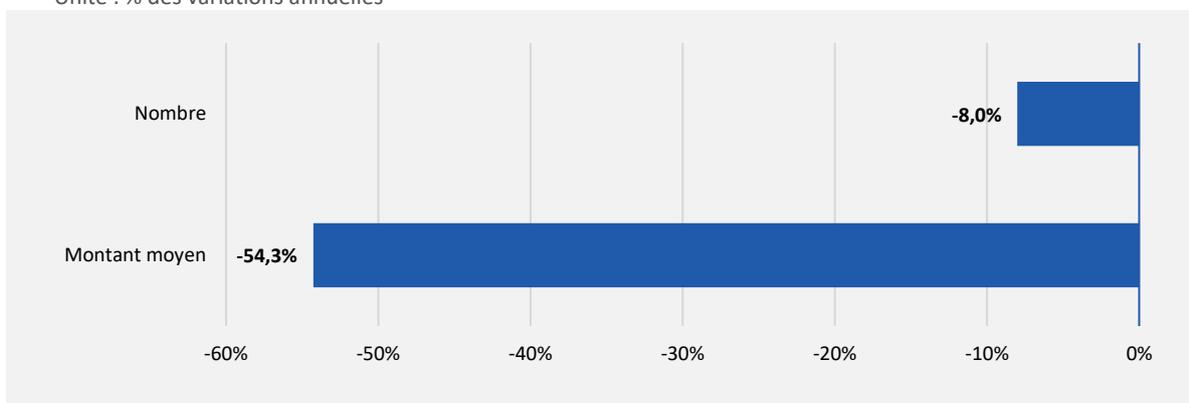
Unité : euro



Traitement Xerfi Specific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2024

■ Évolution du nombre et du montant moyen des privilèges de Sécurité sociale et de régimes complémentaires entre 2023 et 2024

Unité : % des variations annuelles



Traitement Xerfi Specific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2024

3.2. LES PRIVILÈGES DE SÉCURITÉ SOCIALE ET DE RÉGIMES COMPLÈMENTAIRES

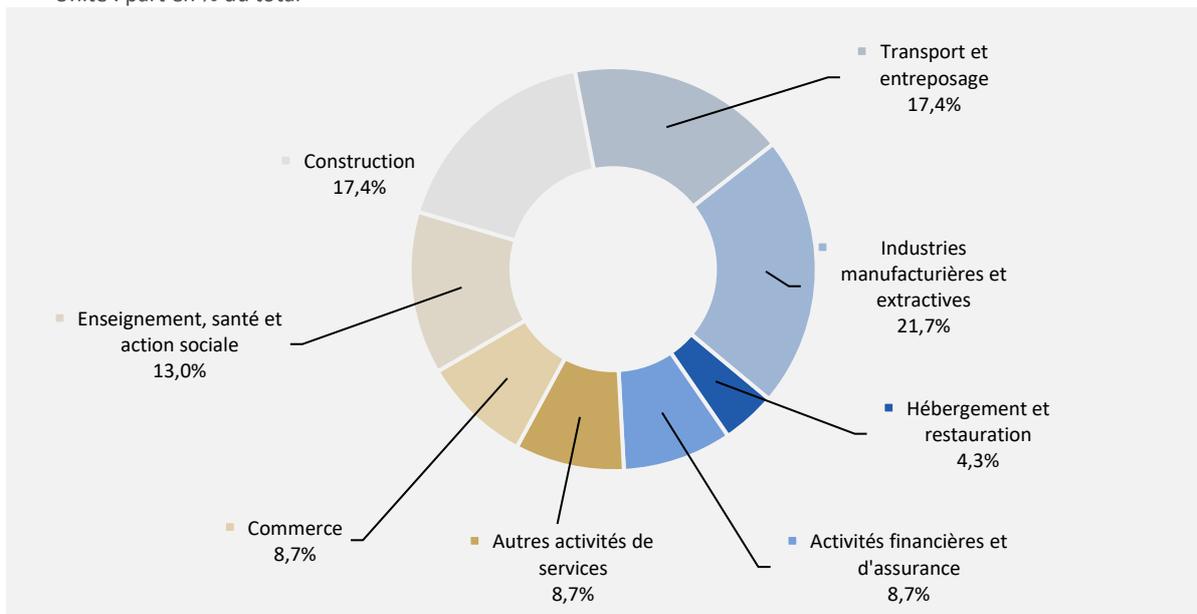
La répartition par secteur d'activité

Avec 21,7% du total, les industries manufacturières et extractives est le secteur d'activité qui représente le plus grand nombre de privilèges de Sécurité sociale et de régimes complémentaires dans le département en 2024.

Parallèlement, la construction enregistre un montant moyen supérieur à la moyenne dans le département. À l'inverse, le transport et entreposage affiche un montant inférieur.

■ Répartition du nombre de privilèges de Sécurité sociale et de régimes complémentaires par secteur d'activité dans le département en 2024

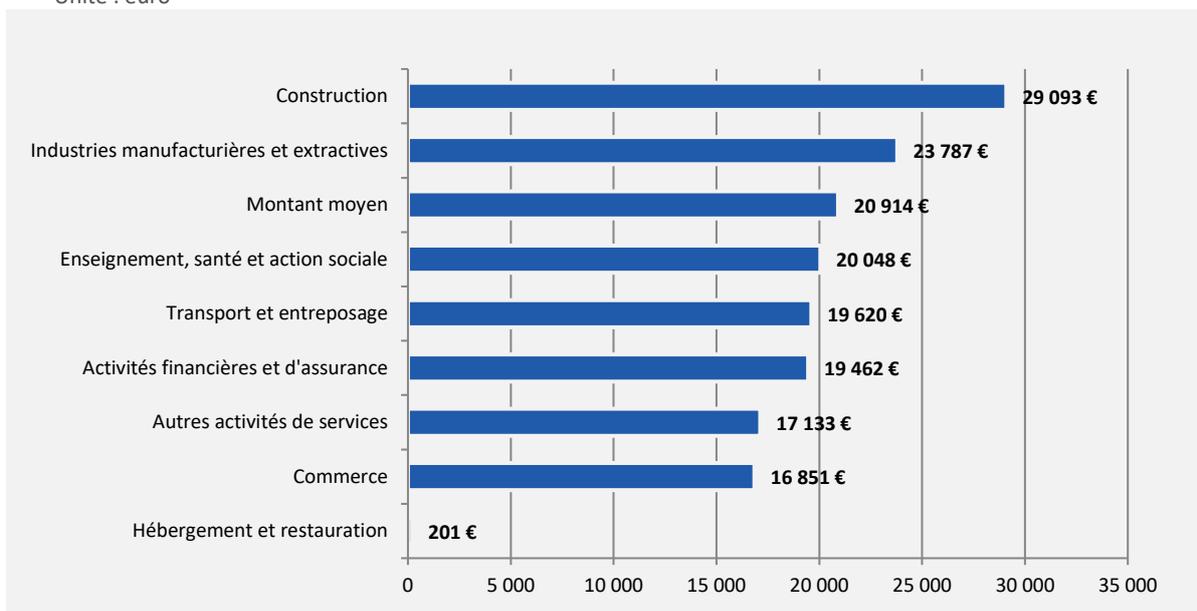
Unité : part en % du total



Traitement Xerfi Specific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2024

■ Répartition du montant moyen des privilèges de Sécurité sociale et de régimes complémentaires par secteur d'activité dans le département en 2024

Unité : euro



Traitement Xerfi Specific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2024

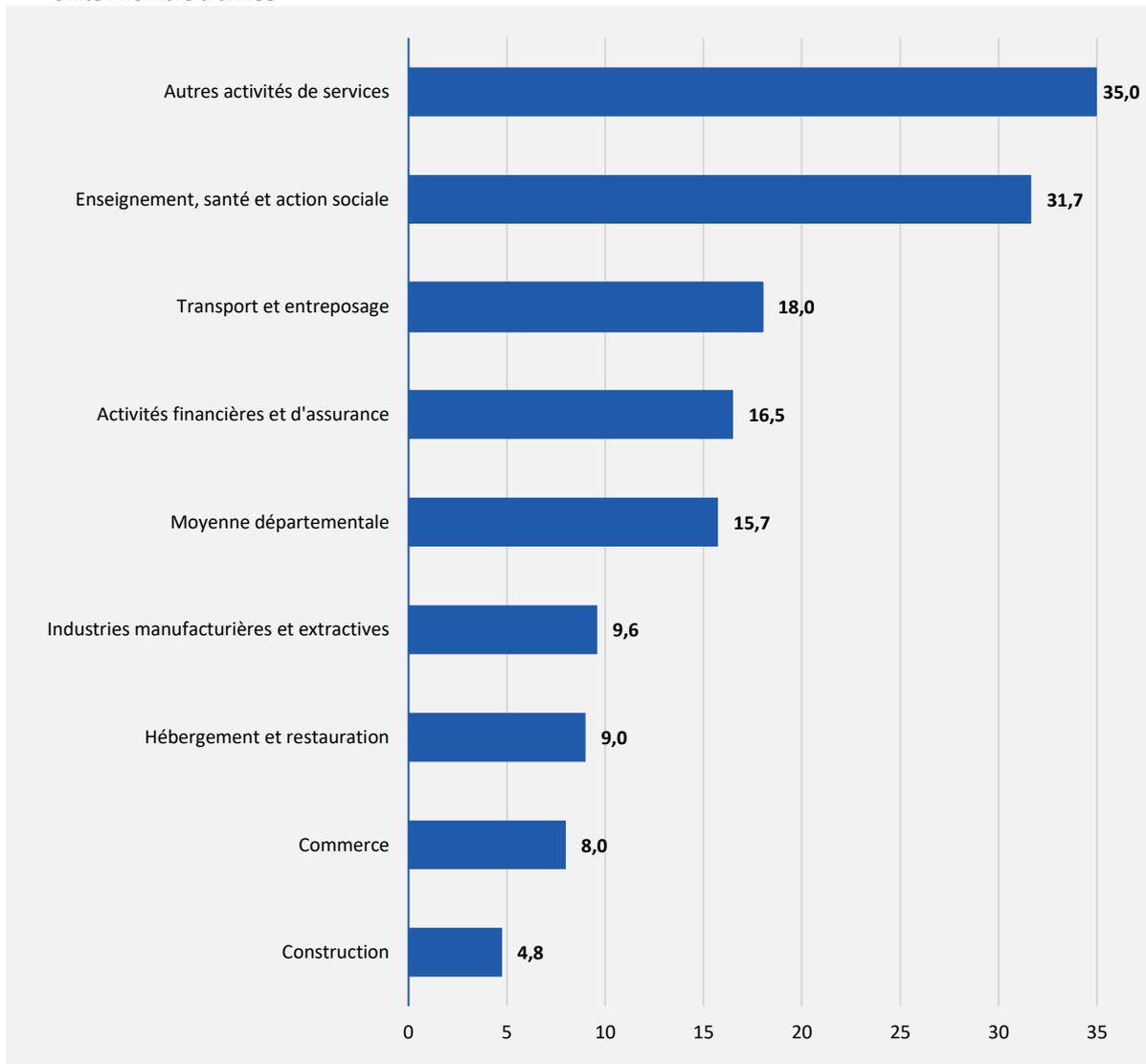
3.2. LES PRIVILÈGES DE SÉCURITÉ SOCIALE ET DE RÉGIMES COMPLÈMENTAIRES

L'âge moyen des entreprises par secteur d'activité

Dans le département, l'âge moyen des entreprises dans les privilèges de Sécurité sociale et de régimes complémentaires s'est établi à 15,7 ans en 2024. L'âge moyen du secteur des autres activités de services est supérieur contrairement à celui du commerce.

■ Âge moyen des entreprises dans les privilèges de Sécurité sociale et de régimes complémentaires par secteur d'activité en 2024

Unité : nombre d'année



Traitement Xerfi Specific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce, données 2024

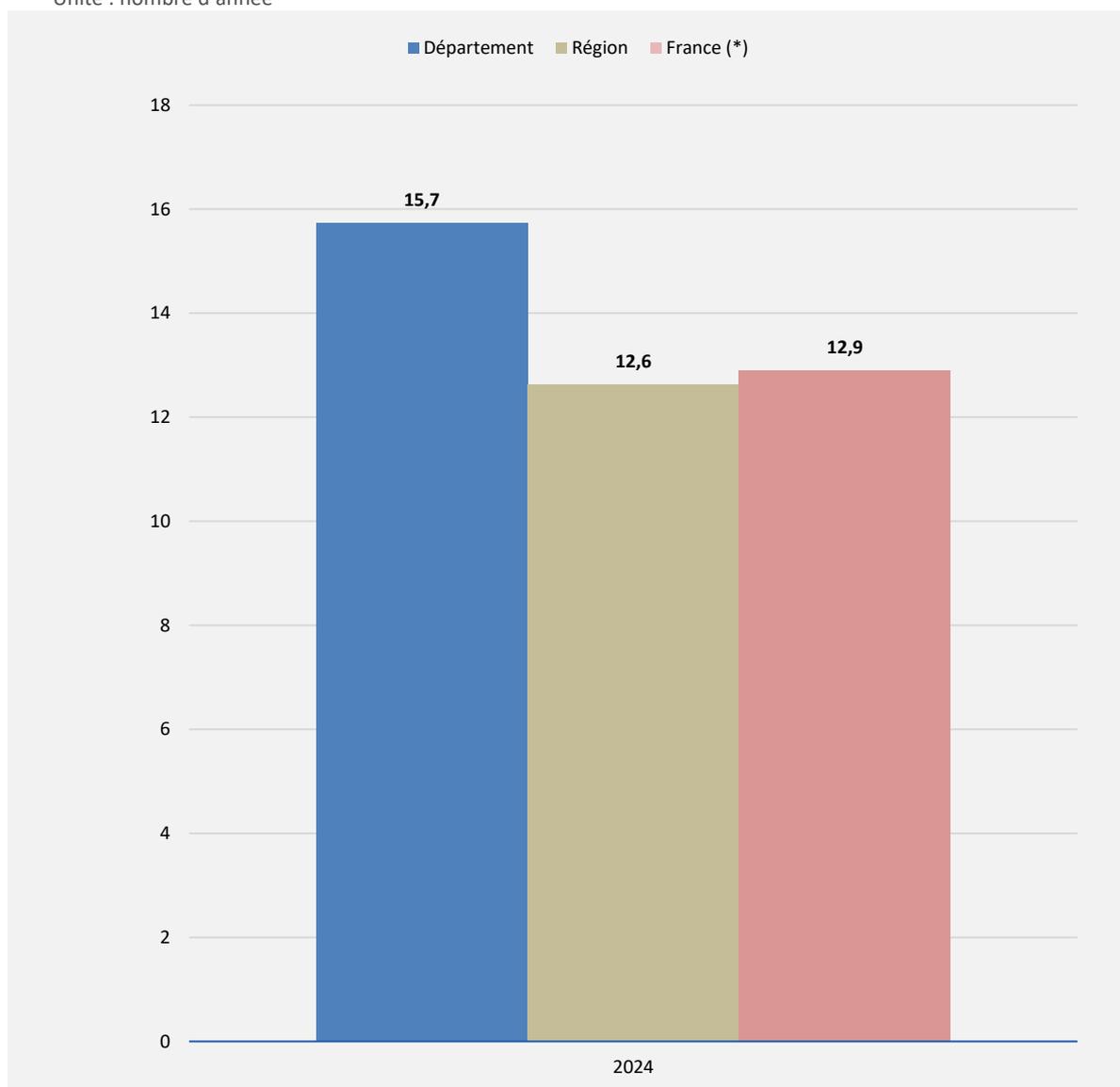
3.2. LES PRIVILÈGES DE SÉCURITÉ SOCIALE ET DE RÉGIMES COMPLÈMENTAIRES

La comparaison de l'âge moyen des entreprises entre le département vs région et France

Comparativement à la moyenne nationale et régionale, l'âge moyen des entreprises du département dans les privilèges de Sécurité sociale de régimes complémentaires est supérieur en 2024.

■ Comparaison de l'âge moyen des entreprises dans les privilèges de Sécurité sociale et de régimes complémentaires entre le département, la région et la France (*)

Unité : nombre d'année



(*) Hors Moselle et Alsace pour la France

Traitement Xerfi Specific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

3.3. LES PRIVILÈGES DU TRESOR

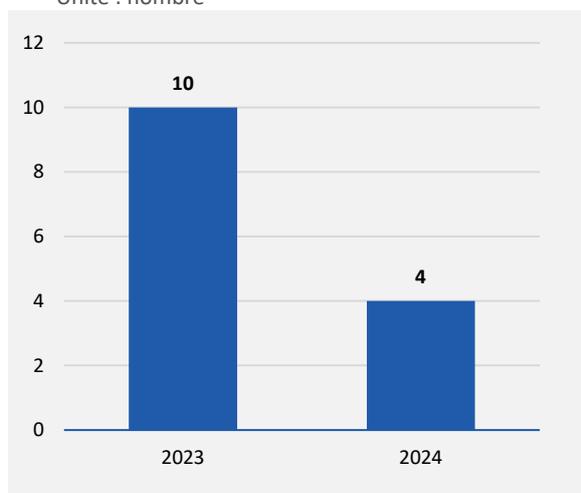
Le nombre et le montant moyen

Les inscriptions des privilèges du trésor sont enregistrées par le greffier compétent à la demande du comptable public dès lors que la créance qui lui est due atteint le seuil minimum de 200 000 euros. L'importante disparité d'évolution des volumes enregistrés entre régions couplée à l'évolution des montants témoigne de la qualité du tissu économique local et sectoriel.

En 2024, le nombre de privilèges du Trésor s'est porté à 4 unités, en baisse de 60% sur un an. Dans le même temps, le montant moyen a progressé de 1142,7%, pour dépasser le seuil des 2,9 millions d'euros.

■ Privilèges du Trésor

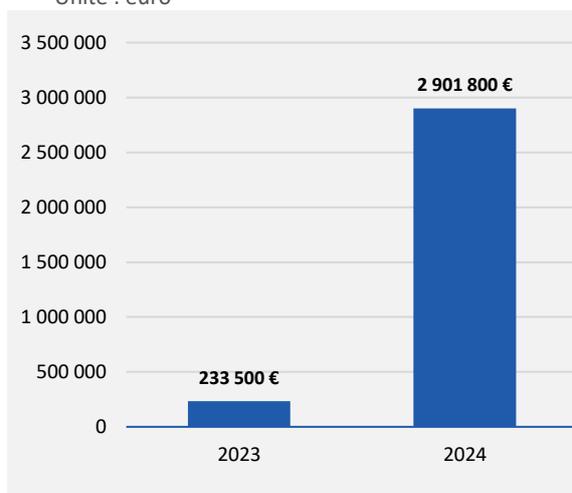
Unité : nombre



Traitement Xerfi Specific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

■ Montant moyen des privilèges du Trésor

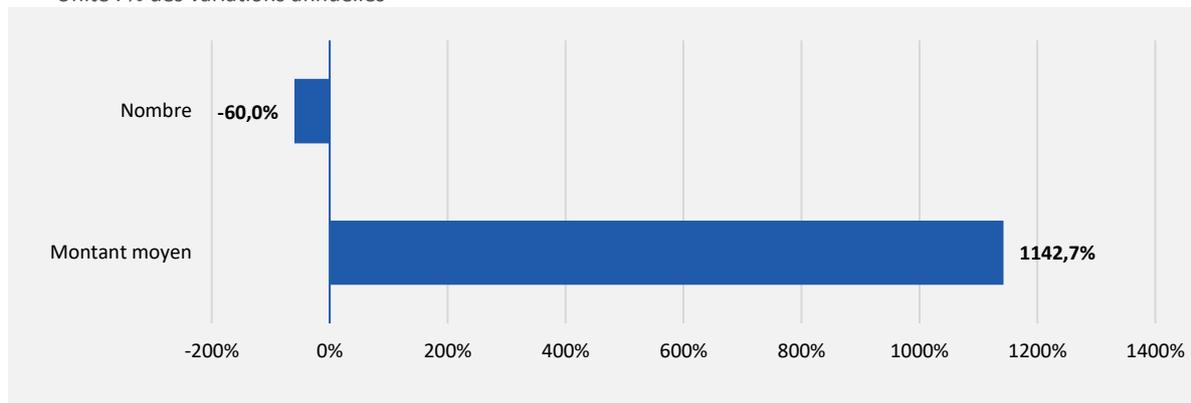
Unité : euro



Traitement Xerfi Specific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2024

■ Évolution du nombre et du montant moyen des privilèges du Trésor entre 2023 et 2024

Unité : % des variations annuelles



Traitement Xerfi Specific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2024

3.3. LES PRIVILÈGES DU TRÉSOR

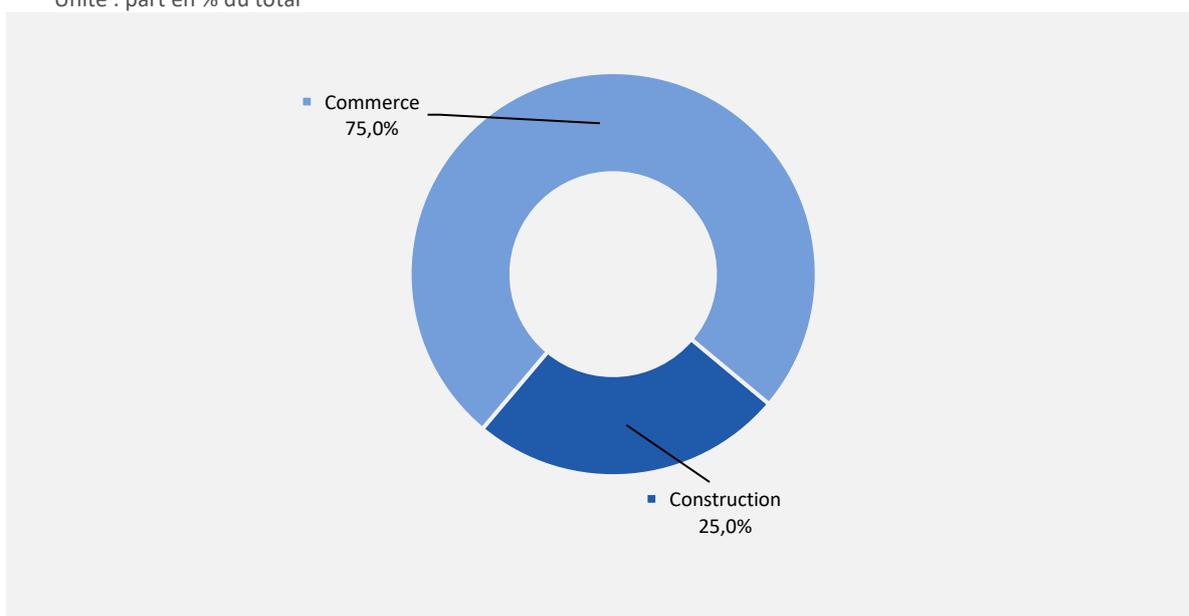
La répartition par secteur d'activité

Avec 75% du total départemental, le commerce est le secteur d'activité qui représente le plus grand nombre de privilèges du Trésor en 2024.

Dans le même temps, le commerce affiche un montant moyen supérieur à la moyenne dans le département. À l'inverse, le secteur de la construction enregistre un montant inférieur.

■ Répartition du nombre de privilèges du Trésor par secteur d'activité dans le département en 2024

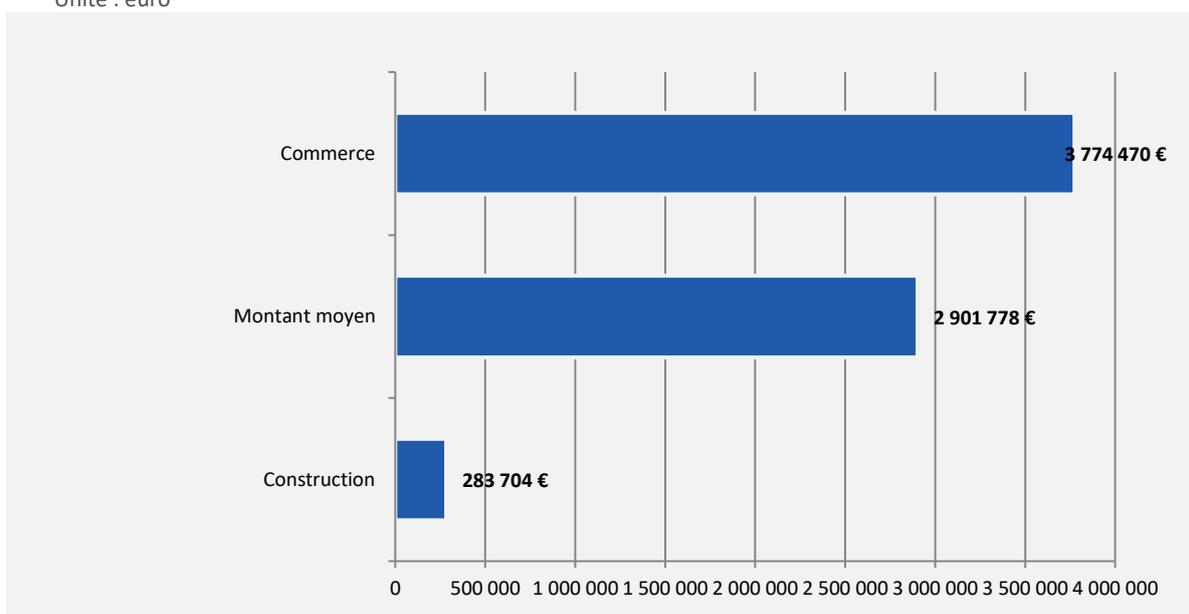
Unité : part en % du total



Traitement Xerfi Specific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2024

■ Répartition du montant moyen des privilèges du Trésor par secteur d'activité dans le département en 2024

Unité : euro



Traitement Xerfi Specific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2024

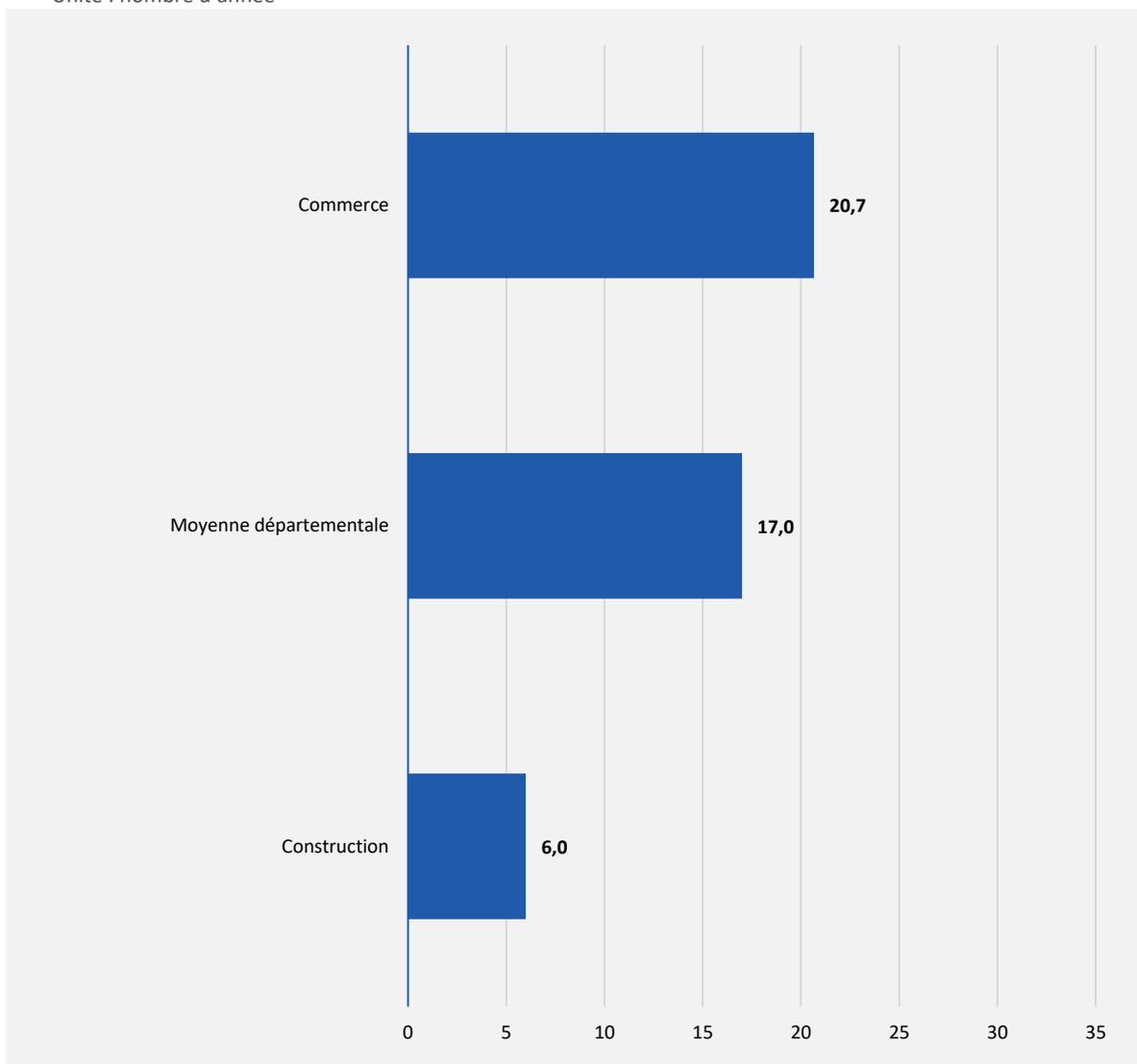
3.3. LES PRIVILÈGES DU TRÉSOR

L'âge moyen des entreprises par secteur d'activité

Dans le département, l'âge moyen des entreprises dans les privilèges du Trésor s'est porté à 17 ans en 2024. L'âge moyen du secteur du commerce est supérieur, à l'inverse de celui de la construction.

■ Âge moyen des entreprises dans les privilèges du Trésor par secteur d'activité en 2024

Unité : nombre d'année



Traitement Xerfi Specific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce, données 2024

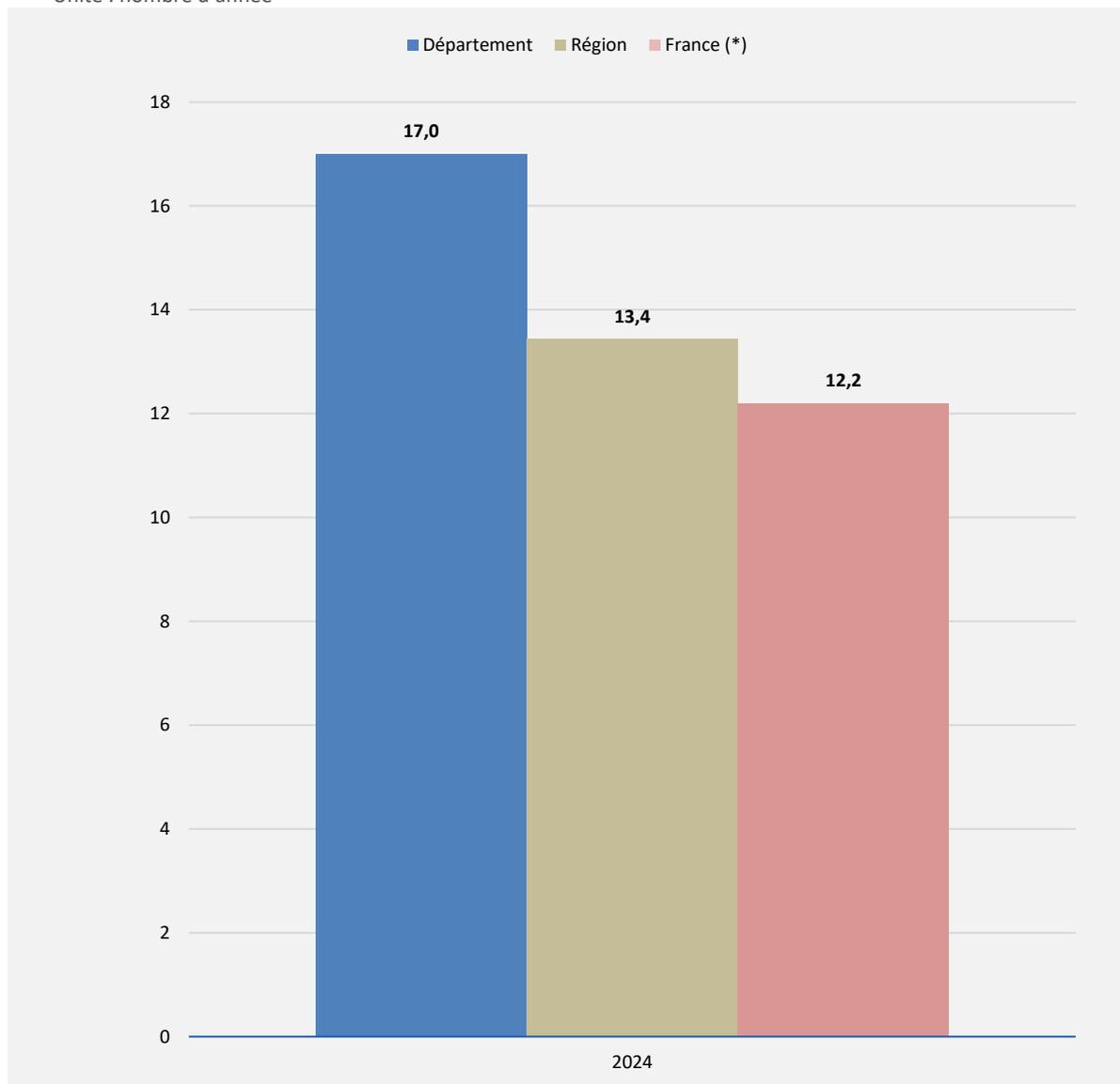
3.3. LES PRIVILÈGES DU TRESOR

La comparaison de l'âge moyen des entreprises entre le département vs région et France

Comparativement à la moyenne nationale et régionale, l'âge moyen des entreprises du département dans les privilèges du Trésor est supérieur en 2024.

■ Comparaison de l'âge moyen des entreprises dans les privilèges du Trésor entre le département, la région et la France (*)

Unité : nombre d'année



(*) Hors Moselle et Alsace pour la France

Traitement Xerfi Specific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

LA PRÉVENTION DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

4.1. LA PRÉVENTION DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ	34
Le nombre d'entreprises détectées	34
La répartition des entreprises reçues en prévention selon le mode de saisine	35

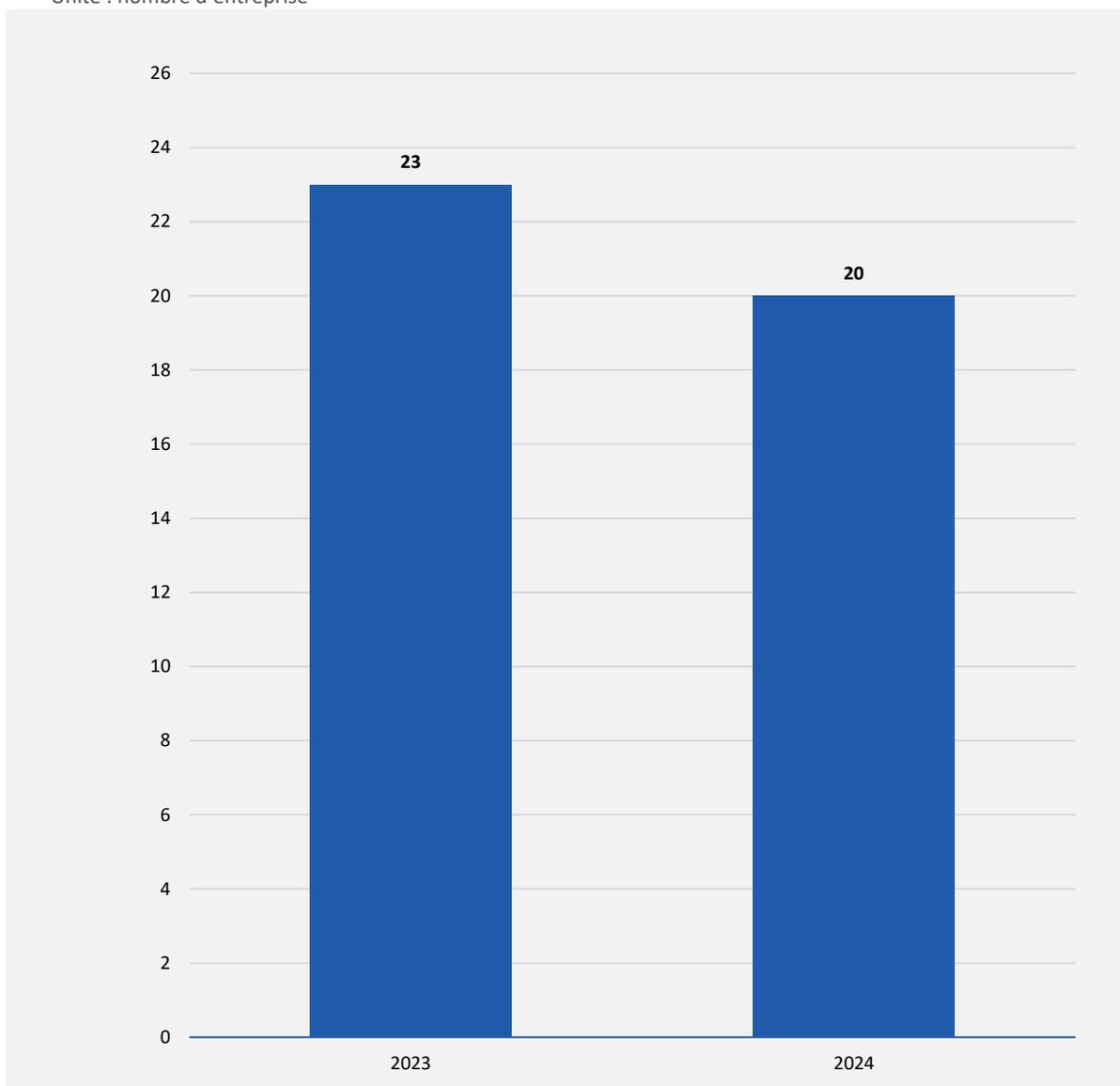
4.1. LA PRÉVENTION DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

Le nombre d'entreprises détectées

En 2024, 20 entreprises ont été détectées comme faisant face à des difficultés économiques dans le département contre 23 sur l'ensemble de l'année 2023. Cela représente une diminution de 13% sur un an.

■ Nombre d'entreprises détectées

Unité : nombre d'entreprise



Traitement Xerfi Specific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

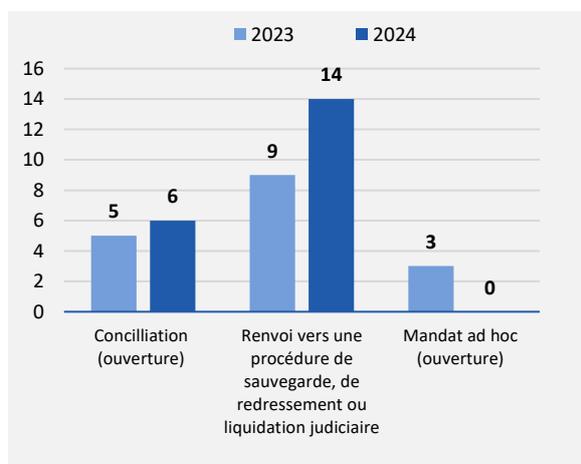
4.1. LA PRÉVENTION DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

La répartition des entreprises reçues en prévention selon le mode de saisine

Dans 70,0% des cas, le renvoi vers une procédure de sauvegarde, de redressement ou liquidation judiciaire était à l'origine des ouvertures de procédure préventive selon le motif et sur la base des dossiers étudiés en prévention dans le département en 2024. En 2024, les demandes d'ouverture de procédure ont augmenté de 17,6% (par rapport à 2023).

■ Les entreprises reçues en prévention selon le mode de saisine

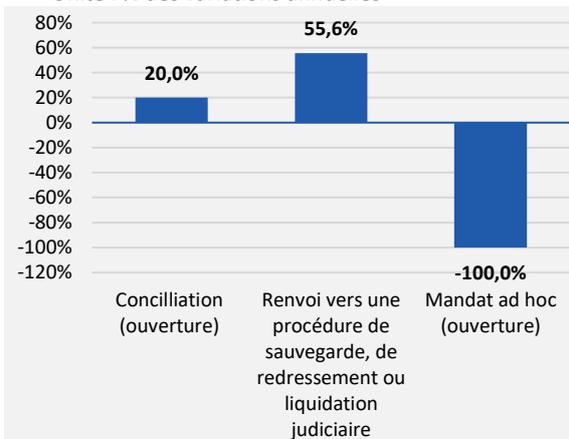
Unité : nombre de dossier



Traitement Xerfi Specific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2024

■ Évolution des entreprises reçues en prévention selon le mode de saisine entre 2023 et 2024

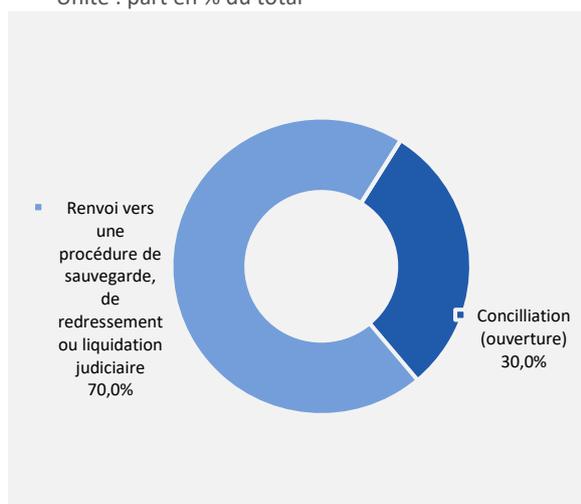
Unité : % des variations annuelles



Traitement Xerfi Specific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2024

■ Répartition des entreprises reçues en prévention selon le mode de saisine en 2024

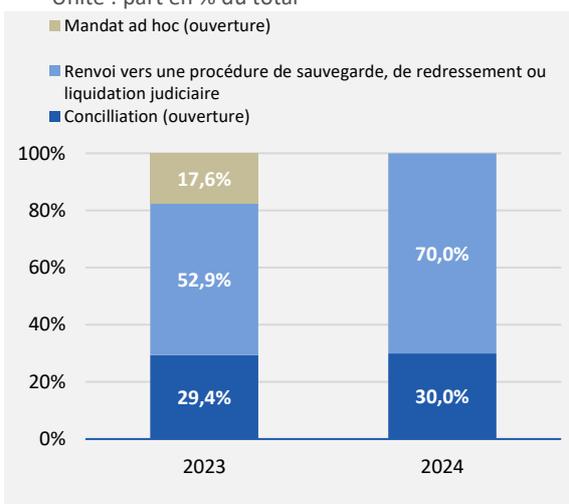
Unité : part en % du total



Traitement Xerfi Specific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2024

■ Évolution de la répartition des entreprises reçues en prévention selon le mode de saisine entre 2023 et 2024

Unité : part en % du total



Traitement Xerfi Specific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2024

LES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES

5.1. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2024	37
La répartition selon le secteur d'activité	37
Le département vs la région et la France	38
Évolution 2023 vs 2024 des procédures collectives par secteur d'activité	39
Le top 15 des activités les plus représentées	40
La répartition par la durée de vie des entreprises	41

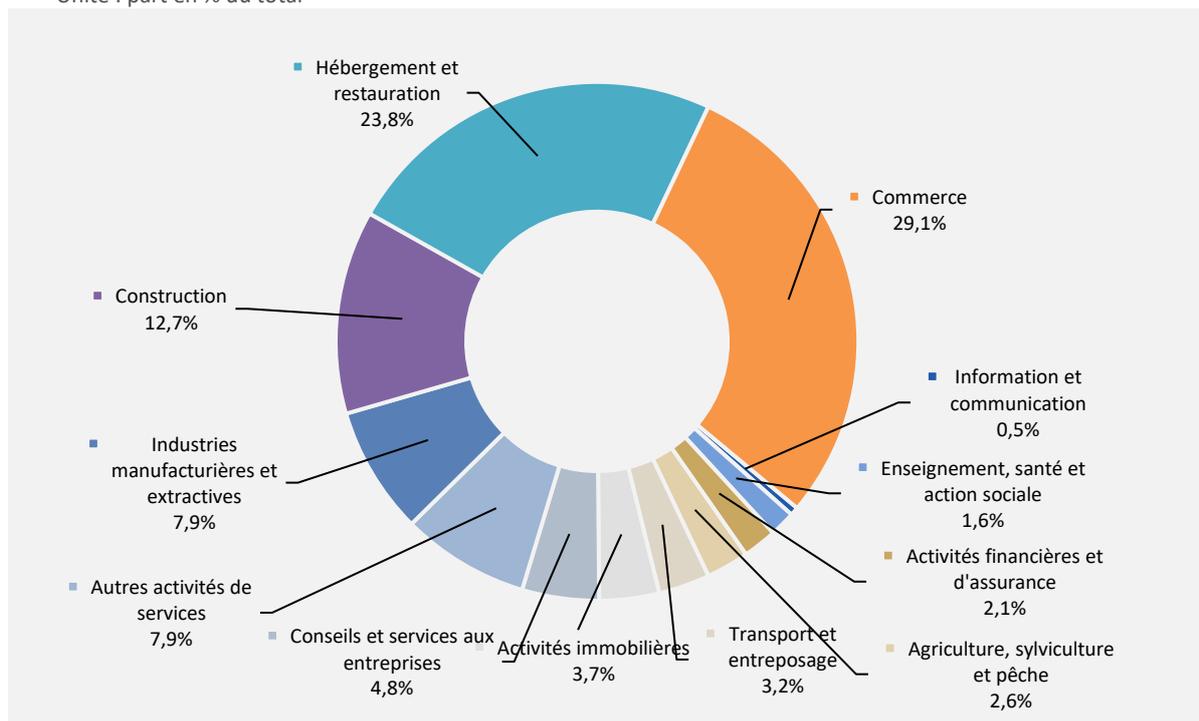
5.1. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2024

La répartition selon le secteur d'activité

En 2024, 189 ouvertures de procédures collectives ont été effectuées dans le département. Le commerce était le premier secteur d'activité touché dans l'Allier (29,1% du total, contre 22,1% au niveau national). Il était suivi par l'hébergement-restauration (23,8%) et la construction (12,7%).

■ Répartition des ouvertures de procédures collectives par secteur d'activité dans le département en 2024

Unité : part en % du total



Traitement Xerfi Specific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2024

■ Historique de la répartition des ouvertures de procédures collectives par secteur d'activité dans le département

Unité : part en % du total

	2021	2022	2023	2024
Commerce	33,3%	29,5%	33,1%	29,1%
Hébergement et restauration	14,3%	20,5%	16,0%	23,8%
Construction	16,7%	9,6%	15,4%	12,7%
Autres activités de services	2,4%	5,8%	9,1%	7,9%
Industries manufacturières et extractives	7,1%	10,3%	11,4%	7,9%
Conseils et services aux entreprises	8,3%	10,9%	3,4%	4,8%
Activités immobilières	7,1%	3,8%	2,3%	3,7%
Transport et entreposage	1,2%	3,2%	2,3%	3,2%
Agriculture, sylviculture et pêche	4,8%	1,9%	1,7%	2,6%
Activités financières et d'assurance	2,4%	3,2%	1,7%	2,1%
Enseignement, santé et action sociale	1,2%	1,3%	1,1%	1,6%
Information et communication	1,2%	0,0%	2,3%	0,5%

Traitement Xerfi Specific / Source : Greffes des tribunaux de commerce

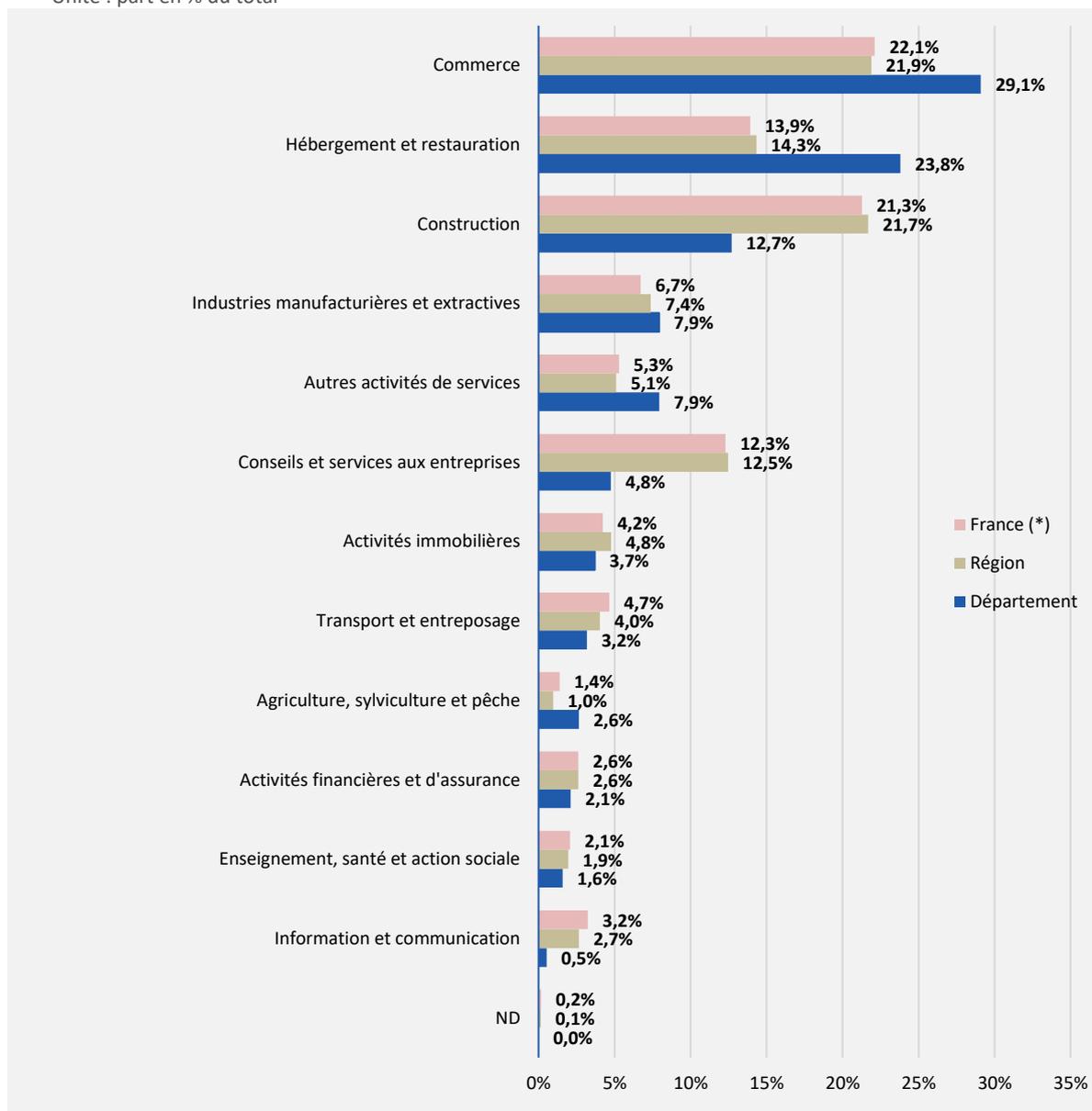
5.1. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2024

Le département vs la région et la France

Au niveau régional, le commerce était le principal secteur d'activité concerné par les ouvertures de procédures collectives en 2024 (21,9% du total). Il devançait l'hébergement-restauration et la construction. Au niveau du département de l'Allier, on retrouve ces 3 secteurs dans un ordre similaire.

■ Comparaison des ouvertures de procédures collectives par secteur d'activité entre le département, la région et la France (*) en 2024

Unité : part en % du total



(*) France hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Specific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2024

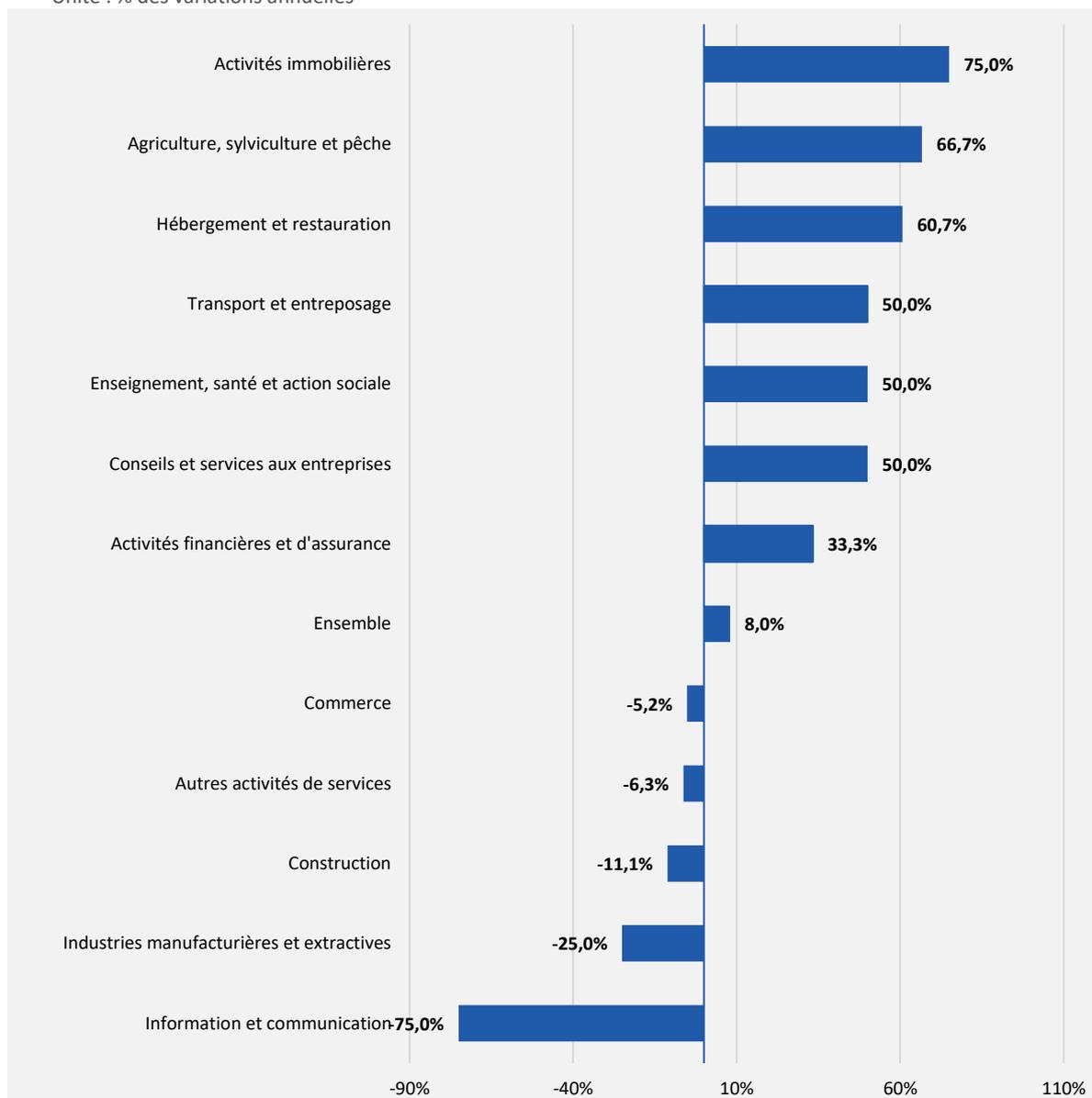
5.1. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2024

Évolution 2023 vs 2024 des procédures collectives par secteur d'activité

Entre 2023 et 2024, la majorité des secteurs d'activité affichait une hausse de leurs procédures collectives dans l'Allier. L'accélération la plus importante concernait les activités immobilières (+75,0%). Globalement, au niveau départemental, les procédures collectives ont augmenté de 8,0% sur un an, contre une progression de 17,4% à l'échelle de la France (DROM inclus).

■ Évolution des procédures collectives par secteur d'activité entre 2023 et 2024

Unité : % des variations annuelles



Traitement Xerfi Specific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2024

5.1. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2024

Le top 15 des activités les plus représentées

Parmi les activités de l'Allier, la restauration traditionnelle enregistrait la part la plus élevée (13,6%). Ce secteur se positionnait devant les débits de boissons (5,4%) et le commerce d'alimentation générale (5,4%).

■ Top 15 des activités les plus représentées dans les ouvertures de procédures collectives du département comparé au stock d'entreprises en 2024 - Hors Agriculture, sylviculture et pêche

Unités : part en % des ouvertures de procédures collectives et part en % du stock d'entreprises



Traitement Xerfi Specific / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2024)

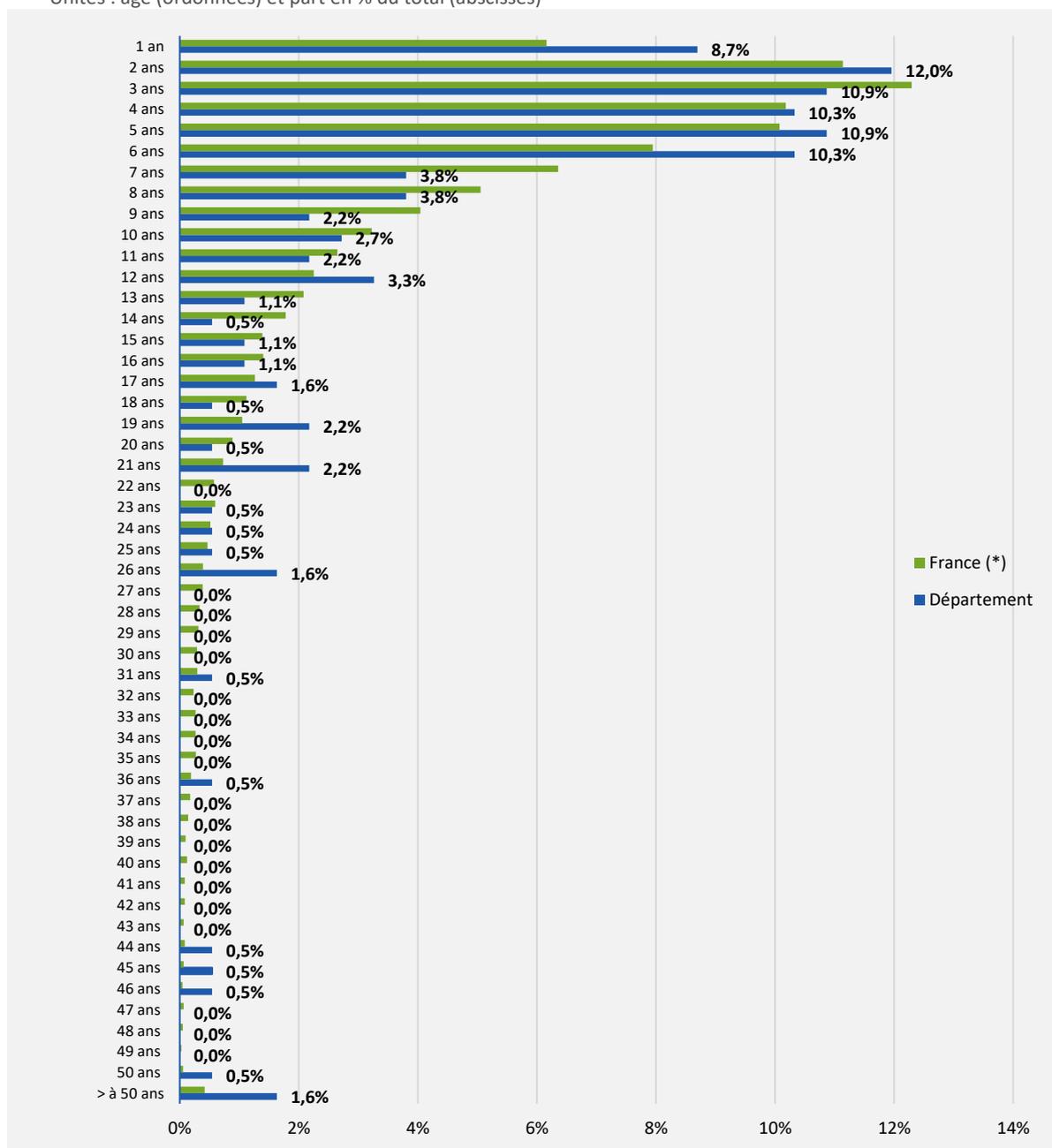
5.1. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2024

La répartition par la durée de vie des entreprises

Dans l'Allier, 41,8% des entreprises soumises à une ouverture de procédure collective en 2024 avaient moins de 5 ans d'existence, une part inférieure à la moyenne nationale (39,8%).

■ Répartition par âge des entreprises soumises à une ouverture de procédure collective dans le département et comparaison nationale (*) en 2024

Unités : âge (ordonnées) et part en % du total (abscisses)



(*) France hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Specific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2024

LE PROFIL DES DIRIGEANTS

6.1. LE PROFIL DES DIRIGEANTS DANS LES IMMATRICULATIONS	43
La répartition selon le sexe et l'âge	43
Le top 10 des nationalités les plus représentées	44
6.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS DANS LES RADIATIONS	45
La répartition selon le sexe et l'âge	45
Le top 10 des nationalités les plus représentées	46
6.3. LE PROFIL DES DIRIGEANTS DANS LES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES	47
La répartition selon le sexe et l'âge	47
Le top 10 des nationalités les plus représentées	48

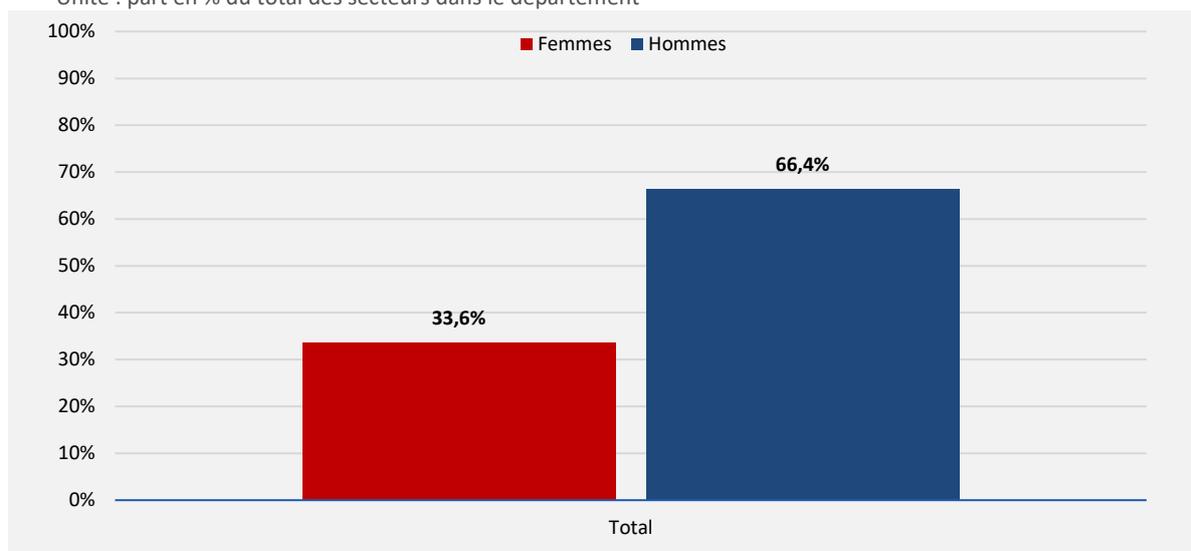
6.1. LE PROFIL DES DIRIGEANTS DANS LES IMMATRICULATIONS

La répartition selon le sexe et l'âge

Dans l'Allier, 66,4% des dirigeants ayant effectué une immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés en 2024 étaient des hommes (contre 66,9% au niveau national). En 2024, l'âge moyen des dirigeants dans le cadre d'immatriculations de l'Allier s'élevait à 41,1 ans (contre 40,6 ans pour l'ensemble de la France). Les femmes étaient, en moyenne, plus âgées que les hommes (41,8 ans vs 40,7 ans).

■ Répartition des dirigeants par sexe dans le cadre des immatriculations en 2024

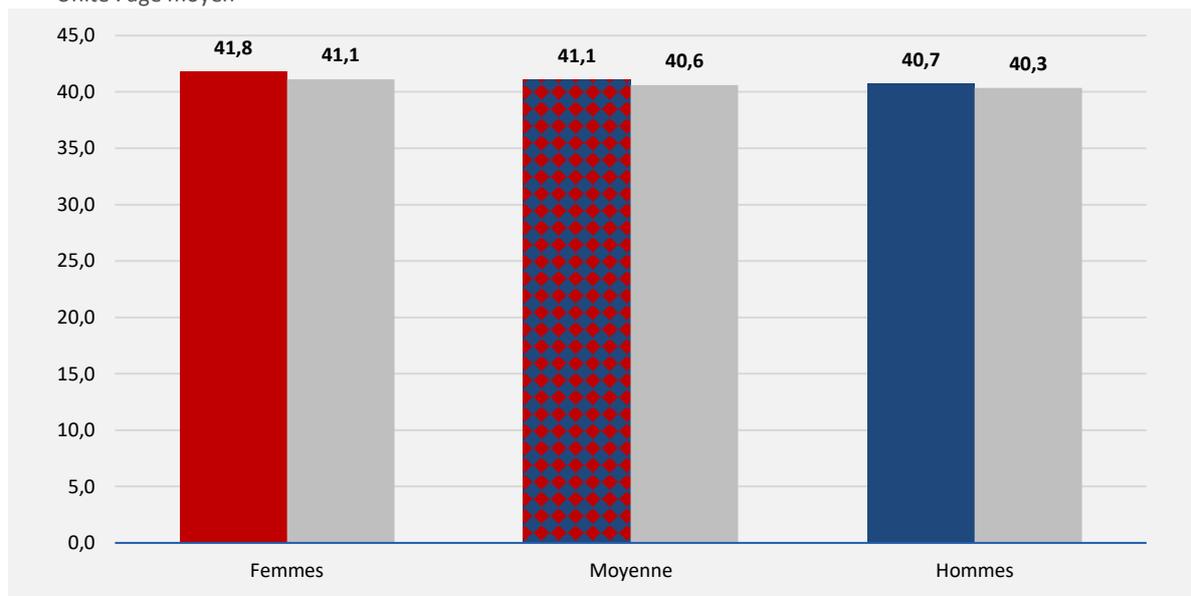
Unité : part en % du total des secteurs dans le département



NB pour comparaison : répartition nationale (femmes : 33,1% ; hommes : 66,9%)
 Traitement Xerfi Specific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2024

■ Âge moyen des dirigeants par sexe dans le cadre des immatriculations en 2024

Unité : âge moyen



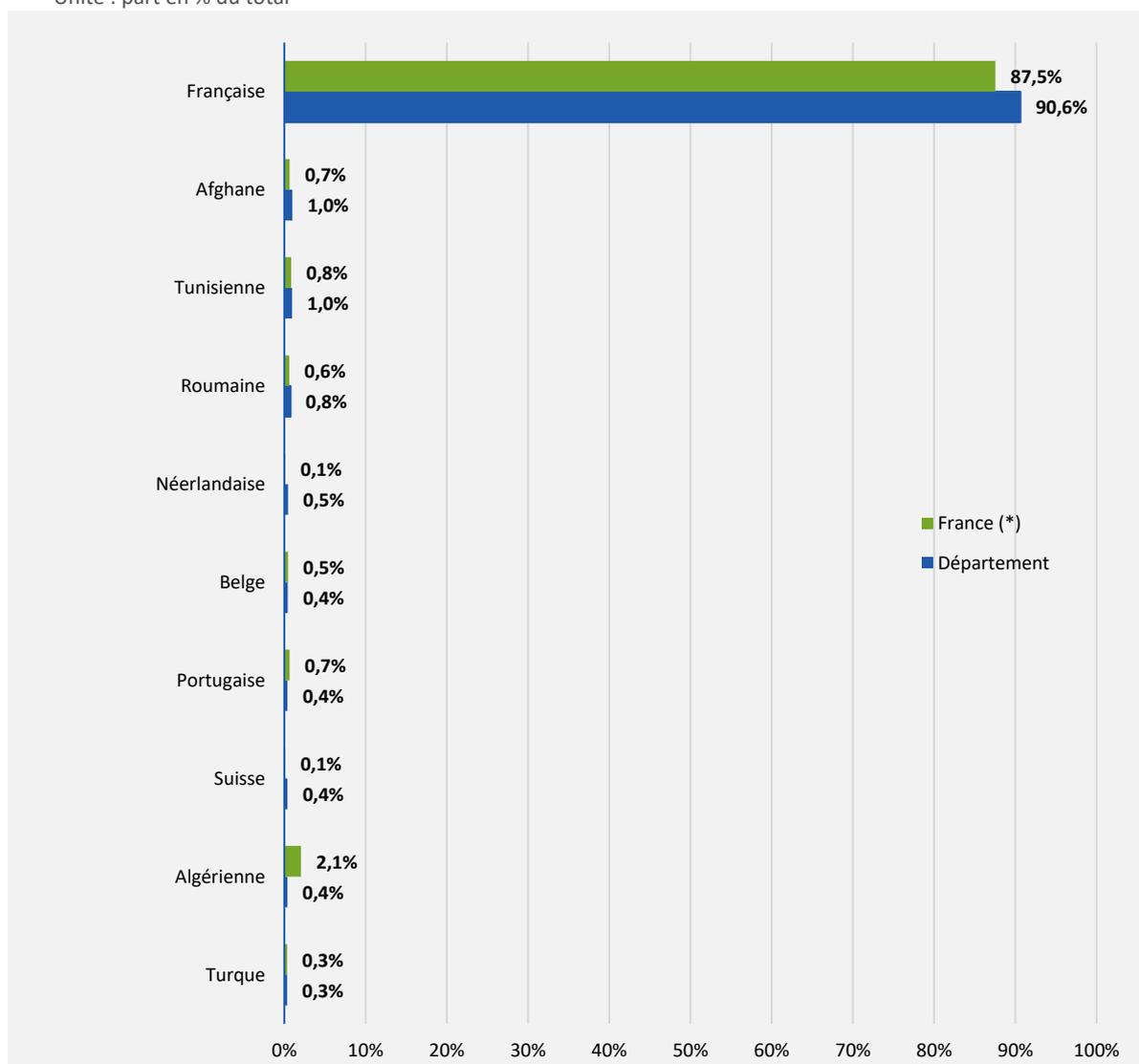
En gris, les données nationales pour comparaison (hors Moselle et Alsace)
 Traitement Xerfi Specific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2024

6.1. LE PROFIL DES DIRIGEANTS DANS LES IMMATRICULATIONS Le top 10 des nationalités les plus représentées

Parmi l'ensemble des dirigeants recensés dans le cadre d'immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés de l'Allier en 2024, 90,6% avaient la nationalité française.

■ Top 10 des nationalités les plus représentées dans le département dans le cadre des immatriculations et comparaison nationale (*) en 2024

Unité : part en % du total



(*) France hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Specific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2024

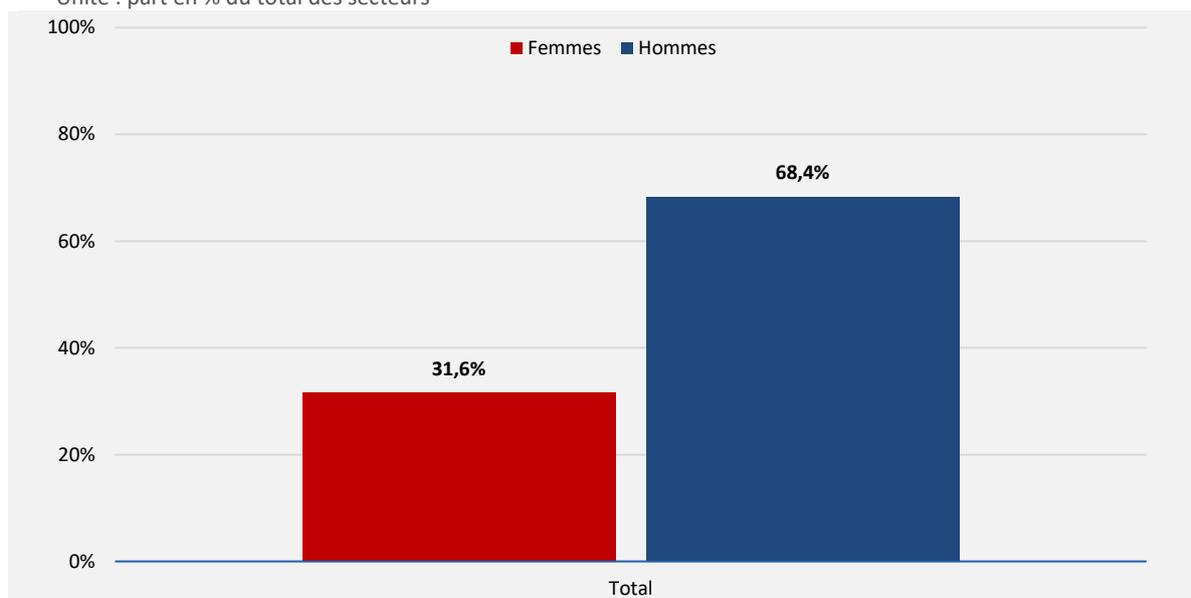
6.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS DANS LES RADIATIONS

La répartition selon le sexe et l'âge

En 2024, 68,4% des dirigeants concernés par une radiation dans l'Allier étaient des hommes (contre 70,0% au niveau national). Par ailleurs, l'âge moyen des dirigeants dans le cadre de radiations au Registre du Commerce et des Sociétés départemental s'élevait à 52,1 ans (contre 50,8 ans pour la France entière). En moyenne, les femmes étaient plus jeunes que les hommes (51,5 ans vs 52,4 ans).

■ Répartition des dirigeants par sexe dans le cadre des radiations en 2024

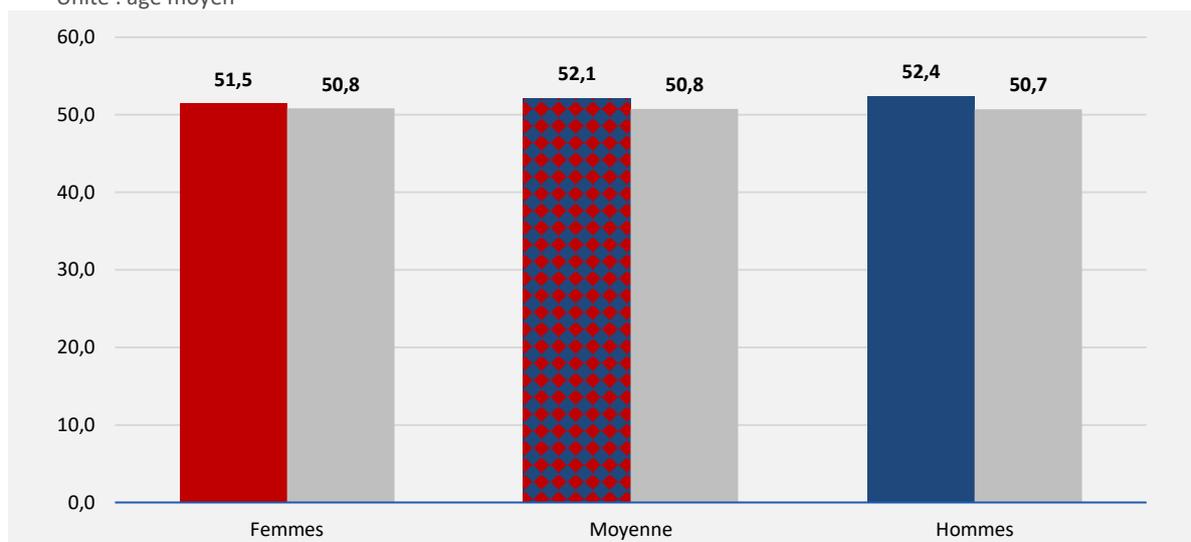
Unité : part en % du total des secteurs



NB pour comparaison : répartition nationale (femmes : 30,0% ; hommes : 70,0%)
Traitement Xerfi Specific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2024

■ Âge moyen des dirigeants par sexe dans le cadre des radiations en 2024

Unité : âge moyen



En gris, les données nationales pour comparaison (hors Moselle et Alsace)
Traitement Xerfi Specific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2024

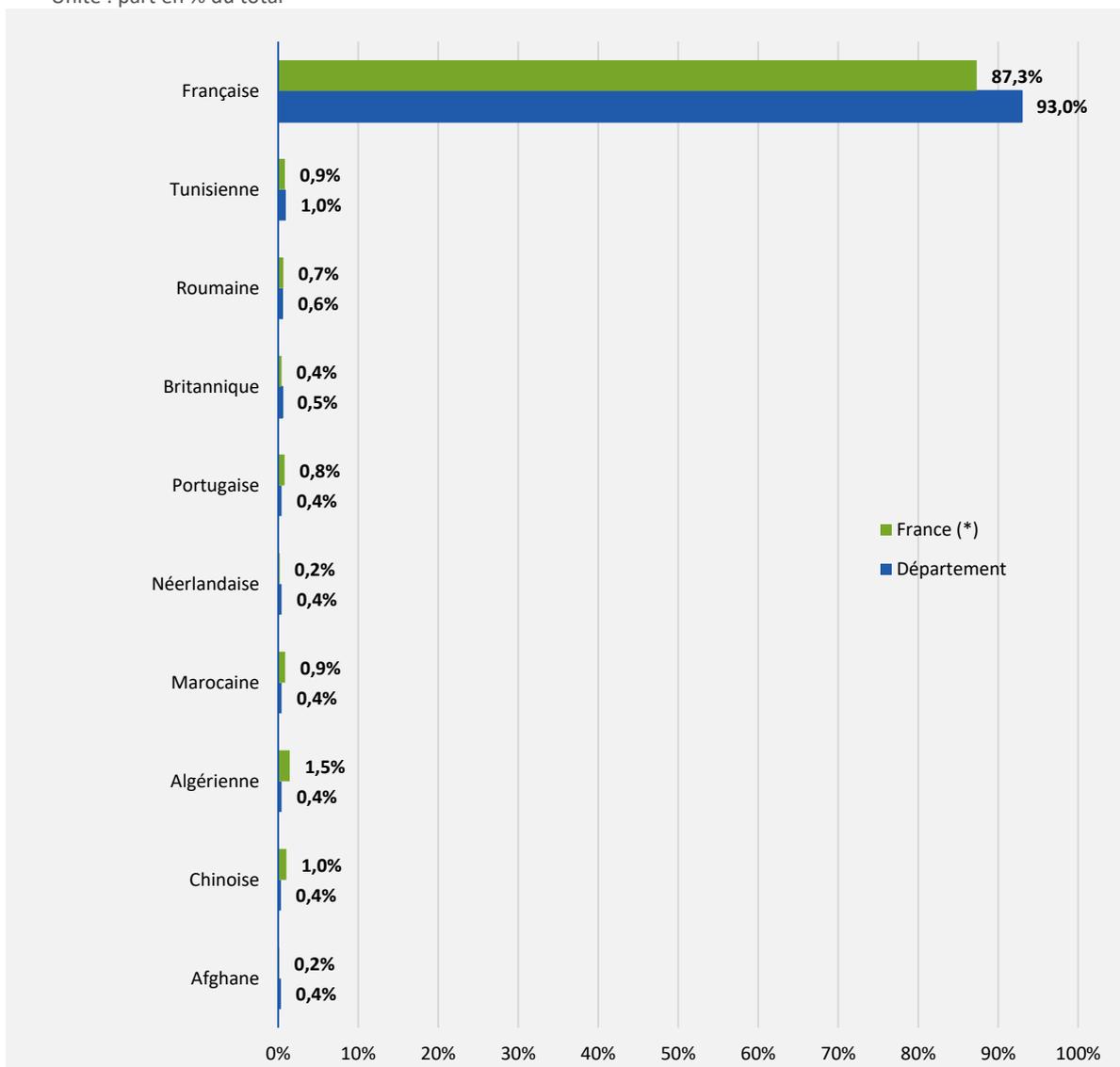
6.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS DANS LES RADIATIONS

Le top 10 des nationalités les plus représentées

Dans l'Allier, 93,0% des entreprises soumises à une radiation en 2024 étaient dirigées par une personne de nationalité française. Cette part était plus élevée qu'au niveau national (+5,7 points).

■ Top 10 des nationalités les plus représentées dans le département dans le cadre des radiations et comparaison nationale (*) en 2024

Unité : part en % du total



(*) France hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Specific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2024

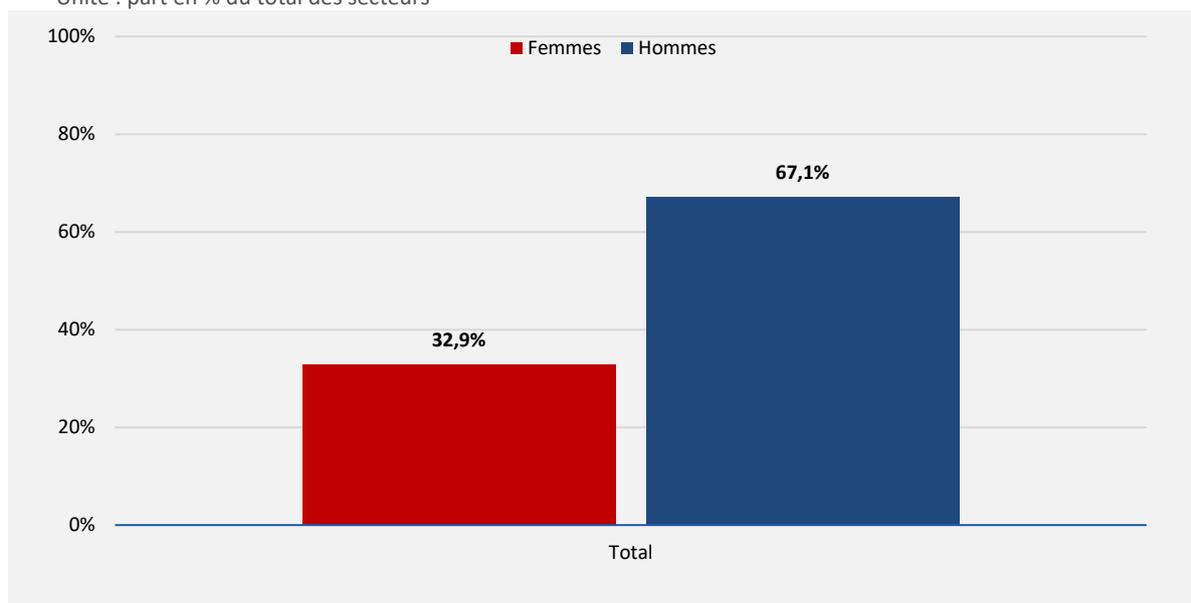
6.3. LE PROFIL DES DIRIGEANTS DANS LES OUVERTURES DE PROCÉDURE COLLECTIVE

La répartition selon le sexe et l'âge

En 2024, 67,1% des dirigeants d'entreprises installées dans l'Allier soumises à une ouverture de procédure collective étaient des hommes. Dans le département, l'âge moyen de ces dirigeants s'élevait à 48,8 ans (contre 47,5 ans à l'échelle nationale), les femmes étant plus jeunes que les hommes (45,3 ans vs 50,4 ans).

■ Répartition des dirigeants par sexe dans le cadre d'ouvertures de procédures collectives en 2024

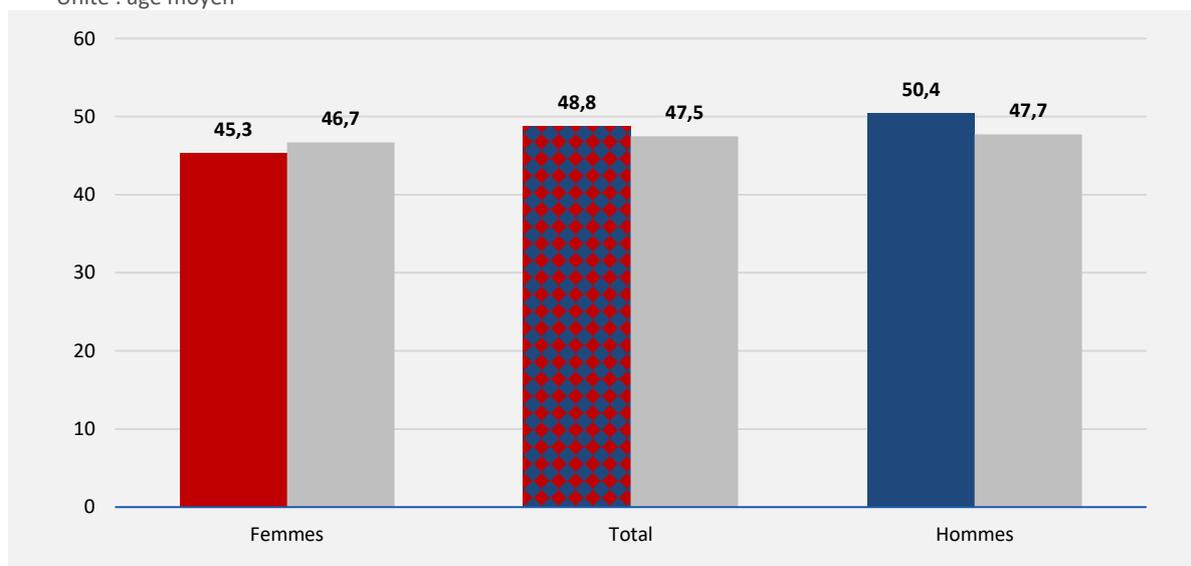
Unité : part en % du total des secteurs



NB pour comparaison : répartition nationale (femmes : 23,7% ; hommes : 76,3%)
Traitement Xerfi Specific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2024

■ Âge moyen des dirigeants par sexe dans le cadre d'ouvertures de procédures collectives en 2024

Unité : âge moyen



En gris, les données nationales pour comparaison (hors Moselle et Alsace)
Traitement Xerfi Specific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2024

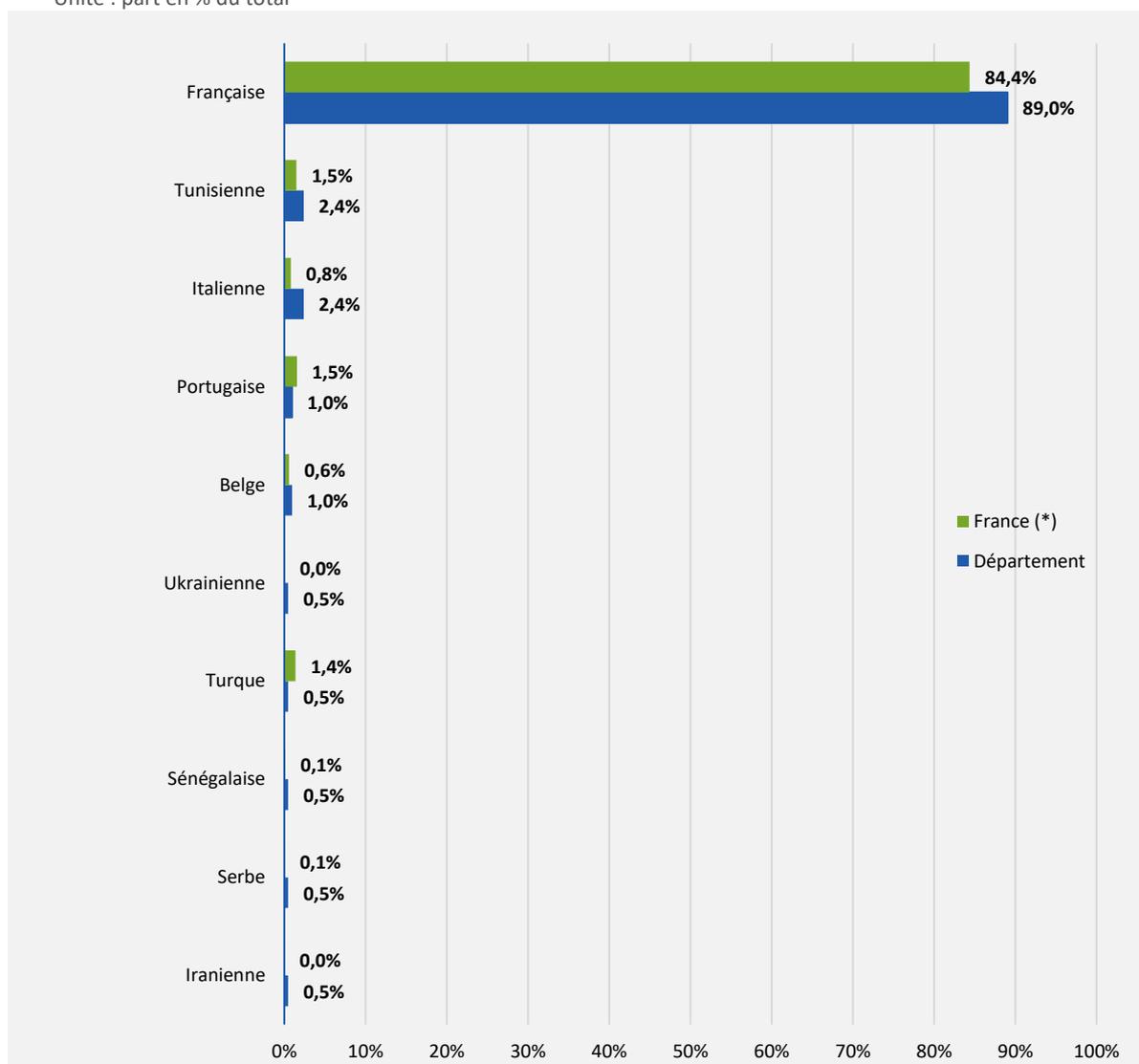
6.3. LE PROFIL DES DIRIGEANTS DANS LES OUVERTURES DE PROCÉDURE COLLECTIVE

Le top 10 des nationalités les plus représentées

En 2024, près de 89% des entreprises visées par une ouverture de procédure collective dans l'Allier étaient dirigées par une personne de nationalité française. Cette part était supérieure comparativement à l'échelle nationale (+4,6 points).

■ Top 10 des nationalités les plus représentées dans le département dans le cadre des ouvertures de procédures collectives et comparaison nationale (*) en 2024

Unité : part en % du total



(*) France hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi Specific / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2024